

Cinquante-deuxième année
N°190 - 3e trimestre 1997 - Périodique



Adresse retour:
Tulpenlaan, 30
3090 OVERLISE



REVUE TRIMESTRIELLE DE LA
FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS



Il y a plus de vingt cinq mille Chasseurs Ardennais et anciens
en Belgique...
Et les amis, parents, tous les sympathisants...
REJOIGNEZ - NOUS !

Des Ardennais dans les Alpes



PRÉSIDENT NATIONAL HONORAIRE:

M. Joseph ANDRE
Home Saint-Joseph
13, Chaussée de Liège
6660 Houffalize

PRÉSIDENT NATIONAL

Lieutenant général e.r.
Jean Chabotier
Rue Jacques Hoton 45
1200 Bruxelles
Tél. (02) 771 63 75

VICE-PRÉSIDENTS NATIONAUX

Marcel Leuris
Rue du Pénitencier 15 - 6900 Waha
Tél. (084) 31 53 45

Marcel Jacques
Rue d'Orval 22 - 6820 Florenville
Tél. (061) 31 31 12

Col Hre Baudouin Keutiens
Rue de Liège 25 - 4800 Verviers
Tél. (087) 22 82 78

SECRETARIE NATIONAL

François Guiot
Boulevard Léopold III 19, Bte 13
1030 Bruxelles Tél. (02) 705 78 79

SECRETARIE NATIONAL-ADJOINT

Raymond Van Frachen
Rue Robert Boisacq, 5 Bte 12
1330 Rixensart - Tél. (02) 652 34 89

TRESORIER NATIONAL

Paul Thomas
Rue Thiers Ardent 29
4480 Engis - Tél. (04) 275 20 76
CCP Fraternelle: 000-0344969-37

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT

Jean Dandois, rue des Longues Aires, 9
6990 Bourdon Tél (084) 31 40 04

ADMINISTRATEURS

Colonel BEM e.r. Louis Marlière
Avenue Henrijean 15 - 4900 Spa
Tél. (087) 77 18 84

Guy Dargo
Avenue de la Vecquée, 171 - 5020
Malonne
Tél. (081) 44 41 87 Fax: (081) 44 63 15

Raymond Meinguet
Rue Harnoncourt, 26 - 6762 Saint-Mard
Tél. (063) 57 93 91

Administrateur de la revue
Jacques Arnould
Tulpenlaan 30 - 3090 Overijse
Tél. (02) 657 07 06

Directeur de la revue
Col BEM e.r. Jean-Marie Castermans
Square de la Charité-sur-Loire, 13
5100 Wépion - Tél et Fax (081) 46 18 85

Adresses des membres du Conseil d'administration et des dirigeants des sections régionales

ARLON
CCP: 000-0980849-82
Président :
Col (r) Paul BELCHE (063) 21 65 26
Waltzing, r du Beau Site 84, 6700 Arlon
Secrétaire : Fernand LACROIX (063) 22 10 00
Avenue de Mersch, 239, 6700 Arlon
Trésorier : Joseph GEUBELLE (063) 23 37 78
Numa Ensch Tesch 82, 6700 Arlon

ATHUS-MESSANCY-AUBANGE SELANGE - HANALZY
CCP: 000-0701206-90
Président : Léon SPOIDENNE (063) 38 54 38
Rue du Panorama 7, 6791 Athus
Secrétaire : André PERIN (063) 38 61 59
Rue de l'Athénée 6, 6791 Athus
Trésorier : Joseph CLAUDE (063) 38 95 15
Rue du Panorama 73, 6791 Athus

BASTOGNE - MARTEPAGE - VAUX-SUR-SURE
CCP: 000-0240928-77
Président : Victor MERCHE (061) 21 12 65
Rue des Remparts 93, 6600 Bastogne
Secrétaire : Madame MERCHE Jacqueline
Savy 1C, 6600 Bastogne
Trésorier : Mme LAHY Emilia (061) 21 29 52
R de Neufchâteau 182, 6600 Bastogne

BERTRIX - PALISEUL
CCP: 000-0380547-16
Président : Jules LEONET (061) 41 12 43
Bianche Orelle 1, 6880 Bertrix
Secrétaire : Jules THILLEN
Rue du Saupont 121, 6880 Bertrix
Trésorier : Georges THOMAS (061) 53 34 02
rue de Framont 10, 6850 Paliseul

BOUILLON
CCP: 000-0512180-20
Président : Henri DE FAYS (061) 46 84 73
rue de Laitte 15, 6830 Bouillon
Secrétaire : Roger THOMEZ (061) 46 69 13
Ch du Culot 16, 6830 Les Hayons
Trésorier : Remy TARTE
rue Aze-Fosse 3, 6870 Arville

BRABANT
CCP: 000-0352242-35
Président :
Raymond VAN FRACHEN (02) 652 34 89
rue Robert Boisacq 5 Bte 12, 1330 Rixensart
Secrétaire :
Mme Astrid DANIELS (02) 216 74 14
rue Fr Bossaerts 89 1030 Bruxelles
Trésorier :
Mlle Claude RENSON (02) 414 74 81
Park Village, rue de la semence 39/6 1080
Bruxelles

EREZÉE
CCP: 000-0818871-94
Président : Robert COLLIGNON (086) 47 70 60
Rue des Combattants 10, 6997 Erezée
Secrétaire-Trésorier :
Roger THIRION (084) 44 40 02
Rue de Devantave 62, 6960 Dochamps

ETALLE - HABAY - TINTIGNY
CCP: 000-0823962-44
Président :
Odon BODEUX (063) 41 11 30
Quais 8, 6724 Houdemont
Secrétaire-Trésorier et correspondance :
Jacques RICHARD (063) 41 15 97
Rue du Ridé 13, 6724 Harinsart-Rulles

FLORENVILLE
CCP: 000-0804897-88
Président :
Roger FRANÇOIS (061) 31 46 87
Place Albert 1er 49, 6820 Florenville
Secrétaire :
Roland BOUILLON (061) 31 55 06
rue Nicolai 16, 6820 Florenville
Trésorier : Marcel JACQUES (061) 31 31 12
Rue d'Orval 22, 6820 Florenville

HAINAUT
Cte Banque: 360-0444674-32
Président : Claude DE GREEF (071) 41 30 40
rue de l'Etang 282, 6042 Lodelinsart
Secrétaire :
Mme Liliane YPERSIEL (071) 41 30 40
rue de l'Etang 282, 6042 Lodelinsart
Trésorier : Robert ARAUXO (071) 39 26 74
rue des Masuirs 14, 6200 Chatelineau

HOUFFALIZE - CINEY - GEDINNE
CCP: 000-0762137-08
Président : Joseph ANDRE (080) 51 73 73
Rue des Morsoux 10, 6670 Gouvy
Secrétaire-Trésorier : François DEWALQUE
(080) 51 79 42
Bâclain 20, 6674 Gouvy-Bâclain

HUY
CCP: 000-0718009-15
Président :
Albert DESSAMBRE (085) 21 46 88
quai de Compiegne 14 Bte3, 4500 Huy
Secrétaire-Trésorier :
Laurent MALHERBE (010) 22 27 68
rue Joppart 10, 1300 Wavre

LIEGE - VERVIERS
CCP: 000-0900416-62
Président : Jean BRIGART (04) 233 84 29
Rue des Chalets 5, 4101 Jemeppe
Secrétaire-Trésorier :
Jean OCTAVE (087) 22 10 73
Rue des saules 82, 4800 Verviers-Polleur

VIRTON
CCP: 000-0729100-48
Président : Albert BEULLENS (063) 67 81 53
Rue du Viné 14, 6750 Mussya-la-Ville
Secrétaire-Trésorier :
Raymond MEINGUET (063) 57 93 91
rue Harnoncourt 26, 6762 Saint-Mard

LE CHASSEUR ARDENNAIS

N°190 - 3e trimestre 1997
Revue trimestrielle éditée par la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais
Administration: Jacques Arnould
Rédaction: Jean-Marie Castermans
Photos: Marcel Leuris (M.L.), Jean Octave (J.O.), Milo Bernard (M.B.)
Impression: PR Print
90, route de Beaumont
1380 Lasne - fax (02) 634 00 69
Editeur responsable: J-M Castermans
Cette revue a été tirée à 7200 exemplaires
Le n°191 paraîtra à la fin décembre; les textes sont attendus chez Marcel Leuris (manuscrits) ou à la rédaction (disquette) pour le 10 novembre; les documents reçus après le 15 novembre seront reportés au n°192
Les photos sont rendues sauf quand la Fraternelle les a achetées. Les sections les reçoivent en retour lors du CA suivant; les autres par courrier.

MARCHE-en-FAMENNE et 1ChA
Cte Banque: 068-0127020-74
Président : André HOUSIAUX (084) 31 19 25
rue de Bastogne 39, 6900 Hologne
Secrétaire-Trésorier :
Marcel LEURIS (084) 31 53 45
Rue du Pénitencier 15, 6900 Waha

NAMUR
CCP: 000-0364057-16
Président : Roger CUBERT (071) 72 80 42
tienne des Brûlés 8, 5640 Mettet
Secrétaire :
Major BEM Y MICHEL (081) 73 47 16
rue des Lauriers 15, 5020 Suarée
Trésorier : Joseph MAHIEUX (083) 65 53 74
Bois communal 1A, 5330 Maillen

NEUFCHATEAU LIBRAMONT-CHEVIGNY LEGLISE
CCP: 000-0715193-12
Président : René REMICHE (061) 27 88 23
Rue de la Justice 1 A, 6840 Neufchâteau
Secrétaire-Trésorier et correspondance :
Louis MAURY (061) 22 23 35
Rue de la Spiritie 4
6800 Libramont-Neuvillers

SAINT - HUBERT
CCP: 000-0800173-20
Président : Jean CHALON (061) 61 30 06
Rue de Lavaux 9 a, 6870 Saint-Hubert
Secrétaire-Trésorier :
Joseph LABIOUSE (061) 61 15 42
Rue du Home 24, 6870 Saint-Hubert

VIELSALM et 3ChA
C.C.P. 000-0870976-13
Président :
Georges SCHMITZ (080) 21 50 76
Les Grands Champs 22, 6690 Vielsalm
Secrétaire : André GILSON (080) 21 53 03
Neuville Haut 44, 6690 Vielsalm
Trésorier : Joseph HERMAN (080) 21 42 07
Rue Fosse Roulette 40, 6690 Vielsalm

Section Régimentaire
Cte Banque: 068-0627580-17
Président :
LtCol e.r. Camille BERNARD (084) 31 28 72
3 sur les Hys, 6900 Marche-en-Famenne
Secrétaire-Trésorier :
Marcel LEURIS (084) 31 53 45
Rue du Pénitencier 15, 6900 Waha

Club de Marche Chasseurs Ardennais
Président : Jean Bricart
rue des Chalets, 5, 4101 Jemeppe-sur-Meuse;
Tél 04-233 84 29

Secrétaire : Ernest Lesire
rue du Sart-Tilman, 404, 4031 Angleur;
Tél: 04-365 40 13
Trésorier : Poi Charlier
rue de Bierset, 51, 4460 Grace-Hologne

Le mot du
Président National

La cérémonie traditionnelle de la fin de la première étape de la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié au monument national des Chasseurs Ardennais à Martelage était rehaussée cette année par la présence du représentant du Roi. Ce fut l'occasion pour notre Président National et pour le Bourgmestre de Martelage de s'adresser aux anciens et aux jeunes. Vous lirez par ailleurs les mots de Monsieur Franz Clément.

Après avoir prié son représentant de transmettre au Roi l'assurance de notre indéfectible attachement, le Président National prononça les paroles qui suivent.

Quelque temps après la libération de 45, plusieurs personnalités de la province, bientôt soutenues par la population tout entière, émirent l'idée d'ériger un monument rappelant la conduite héroïque des Chasseurs Ardennais, enfants réputés du pays, même si plusieurs d'entre eux venaient de loin.

Des critères stricts furent fixés quant à l'emplacement à retenir: près de la frontière et d'un lieu de combat, à proximité d'une voie de communication importante, sur un site approprié. La décision de retenir Martelage fut rapidement prise: c'est ici qu'eut lieu le premier contact avec l'ennemi le 10 mai 40, et un éperon disponible s'avantait face à l'est dans un site sauvage propre à l'Ardenne, aux abords de la nationale.

Des artistes régionaux ont dressé au sommet de cet éperon un sanglier symbolique, frémissant de violence contenue, tendant à exprimer la hargne d'un peuple prêt à charger pour se défendre. Les bas-reliefs taillés dans l'ardoise de Martelage constituèrent une première et la colonne - élevée seulement après l'aménagement de la route nationale - apporte troisième dimension et point de repère à l'ensemble.

Ce monument traduit en quelque sorte la reconnaissance d'une région envers ceux qu'elle classe parmi ses meilleurs défenseurs. Ce n'est pas le monument des Chasseurs Ardennais; c'est le monument aux Chasseurs Ardennais ! Il a surgi du sol comme un hommage et s'est intégré au schiste, à la nature: il fait corps avec le pays.

De semblables témoignages de souvenirs, plus modestes certes, - stèles, petits monuments, simples croix - tantôt individuels, tantôt collectifs, évoquent en d'autres lieux d'Ardenne les tristes journées de mai 40, les sacrifices des maquis, mais aussi les tragiques événements de l'hiver 44/45 chèrement payés, et par la population locale et par nos alliés.

Et c'est du désir de sillonner cette terre d'histoire qu'est née la marche du souvenir, il y a quelque trente ans, à l'initiative de l'équipe de commandement du 3ChA, en garnison à Vielsalm, donc à proximité même du terrain considéré, avec comme idée de parcourir au plus près les positions des Chasseurs Ardennais en 40 et de saluer au passage les monuments souvenirs 40/45.

Et ils en ont fait cette marche admirable, ce pèlerinage annuel ! Outre qu'elle constitue pour les jeunes et les moins jeunes, pour les militaires et les civils, une randonnée saine dans une nature magnifique, elle réclame effort et engagement, elle développe contacts et amitiés, elle s'arrête, salue et fleurit nos monuments souvenirs.

Par un exercice tonifiant, partir du rappel d'un passé sanglant pour aboutir à une fraternité générale en se remémorant les sacrifices: quelle belle entreprise !

Il faut savoir gré aux chefs militaires d'avoir repris et de maintenir cette tradition et à la Brigade Gauloise de tant se démener pour l'organiser en respectant les objectifs initiaux. La MESA constitue d'ailleurs une excellente opération de relation publique pour l'Armée.

Celle-ci est d'ailleurs bien présente et nous les anciens sommes heureux et touchés de voir un détachement de jeunes Chasseurs Ardennais aussi imposant au pied de ce monument.

Je voudrais leur dire en particulier que ce qui pousse les plus vieux à marcher, à se rassembler, à sortir les drapeaux, en se coiffant d'un béret vert et en rectifiant, autant que faire se peut, la position aux moments émouvants, c'est l'HONNEUR.

- l'honneur de porter une coiffure évoquant des régiments ou des maquis qui ont fait tout leur devoir
- l'honneur et la fierté d'avoir résisté et mordu pour la défense d'une noble cause, notre liberté
- l'honneur de pleurer encore, avec quelque fierté, mais aussi une immense tristesse, leurs camarades morts à vingt ans.

Cet honneur, vous les Chasseurs en uniforme, vous en êtes dépositaires: il vous suit, il rejaillit sur votre unité; il vous appartient de le servir ! Les Chasseurs Ardennais veulent continuer à œuvrer pour que les idéaux qui les ont animés se transmettent et se perpétuent.

Pareille cérémonie, en ces lieux si chers à leurs coeurs, ne peut que raffermir ceux-ci !



Page 4
la vie de la Fraternelle

Un nouvel écusson pour votre blazer préféré

Page 6
L'homme qui était Adolphe Lheureux

Pages 7 à 13
Les nouvelles de nos sections régionales

Page 14
la vie dans notre Régiment

et notamment: nos hommes en Louisiane

Page 18
Un des nôtres à Vukovar

Le Colonel BEM Jacques Chef d'Etat-major de l'ATNUSO

Page 21
Mesa 97 et Mesa 98

Une interview du Colonel BEM Mattart

Page 19
Le sabotage du pont de Bomal par l'AS

Page 25
Suite de l'Histoire du 20A par L. Vaillant

Dans le prochain numéro

- ✓ notre musée de Marche-en-Famenne
- ✓ nouvel Adjudant de Corps au Régiment
- ✓ François Guiot va céder le relais

Chers membres!

Pour nous écrire: maximum 20gr pour 17F; joignez un timbre pour la réponse (sauf interventions pour camarade); évitez les recommandés ou alors faites-les nominatifs!

Payez votre cotisation pour l'exercice social allant du 1 novembre au 31 octobre suivant à votre section ou à son délégué.

Les cotisations sont de maximum 300F dont 200F par membre sont transférés à la trésorerie nationale pour couvrir les frais des revue, cartes de membre, drapeau, assurances et taxes diverses
Ceux qui le peuvent sont invités à majorer le montant de leur cotisation ou à verser des contributions de soutien pour la revue au CCP N° 000-0344969-37 de la Fraternelle

Changement d'adresse: avertissez sans retard votre section
Non-réception de la revue par un membre en règle de cotisation: s'adresser à votre section qui a des exemplaires en réserve.

Fournitures

- autocollant cinq couleurs 20
- béret vert sans hure 400
- hure pour béret 100
- carte-voie Monument national 10
- carte de vœux 20
- cravate verte avec hure 375
- décoration petit modèle 600
- fanion Chasseur Ardennais 380
- insigne revers 12 ou 18mm 130
- écusson brodé 200
- fixe-ruban
- (or, argent, bronze) 250
- drapeau de l'Ardenne 1800

Les prix indiqués sont obligatoires
Commandes: aux sections

- | | |
|------------------------------------|--------------------|
| Colonel e.r. Paul Belche | (Arlon) |
| Léon Spoïdenne | (Athus) |
| Victor Merche | (Bastogne) |
| Jules Léonet | (Bertrix) |
| Henri De Fays | (Bouillon) |
| Auguste Colle | (02) 736 23 64 |
| rue Le Tiltien, 9 - 1000 Bruxelles | (Brabant) |
| Robert Collignon | (Erezée) |
| Col e.r. Arthur Derille | (063) 45 50 87 |
| Rue du Gibet 4, 6741 Vance | (Etalle) |
| Roger François | (Florenville) |
| Claude De Greef | (Hainaut) |
| Albert Michel | (Houffalize) |
| Rue J. Dubois 47 - 5575 Houdremont | |
| Louis Mélon | (085) 23 27 13 |
| rue du Beau Site, 6 - 4500 Huy | (Huy) |
| Jean Bricart | (Liège) |
| André Housiaux | (Marche et TChA) |
| Roger Cubert | (Namur) |
| René Remiche | (Neufchâteau) |
| Jean Chalon | (St-Hubert) |
| Georges Schmitz | (Vielsalm et 3ChA) |
| Albert Beullens | (Virton) |
| LtCol e.r. Camille Bernard | (Sec Regt) |



Du Capitaine-commandant Hre Joseph André

Nous avons reçu des nouvelles de notre Président national honoraire Joseph André: il se porte bien, mais ... il a eu beaucoup d'ennuis; plusieurs thromboses avec paralysie, trois semaines en clinique, et le placement d'un « pace maker ». Son côté gauche a été paralysé, puis la face avec problèmes de parole. Ses enfants, très gentils avec lui, l'ont établi au Home Saint Joseph - ndr: Saint André aurait pu convenir aussi - qui se trouve au n°13 de la route de Liège à Houffalize. Le téléphone du home est le 061-28 80 79. Il aura incessamment un téléphone privé à sa disposition.

Peut-être un petit bonjour en passant de la part des membres qui le peuvent lui ferait-il bien plaisir ! Nous lui souhaitons en tout cas de rejoindre le club des centenaires belges et de nous faire parvenir régulièrement de ses nouvelles. Tous nos meilleurs voeux l'accompagnent.

Croix d'Honneur pour services rendus à l'étranger

Le Moniteur belge du 18 juillet 1997 publie l'arrêté royal du 16 juin 1997 qui devrait intéresser un grand nombre de nos membres. Il concerne la création d'une Croix d'honneur pour service militaire à l'étranger, c'est-à-dire aux FBA depuis le 9 mai 45 ou au Congo-Zaïre-Rwanda-Burundi depuis le 1 juillet 60. La première classe est octroyée pour 15 années de service, la 2e classe pour 10 et la 3e classe pour 5. Faites donc votre propre total en apportant le multiplicateur 5 pour le service outre-mer, 3 pour l'est de Büren inclus, 2 pour l'est de Lüdenschied-Siegen inclus et 1 pour le reste.

Donc, Jean: 3 ans à Arolsen=9; puis 3 ans à Lüdenschied=6; puis 14 ans à Spich=14, total 29, et nous voilà à la Croix de 1ère classe. La décoration est une étoile à cinq rais aux pointes perlées de rouge. Le ruban est bleu azur avec bordure pourpre de 3mm de chaque côté et une bande de 5mm au centre, dorée pour la 1ère classe, argentée pour la 2e et rouge pour la 3e.

Le formulaire de demande est annexé au Moniteur et est à envoyer complété à l'OCM à Evere. La rédaction peut vous envoyer ce formulaire si vous lui remettez une enveloppe timbrée à votre adresse. Le brevet est délivré gratuitement, mais le bijou est à acquérir par les bénéficiaires. NB: selon notre correspondant Michel Duquesne, la firme habituelle n'a pas encore entamé la fabrication.

Les droits moraux et matériels des COMBATTANTS

Le Ministre de la Fonction Publique, ayant les Victimes de guerre dans ses attributions, informe les veuves dont le mari a été tué durant la guerre qu'elles bénéficieront prochainement d'une réduction de 75% au lieu de 50% sur le réseau SNCB.

D'autre part, un projet d'arrêté ministériel a été rédigé en vue de déterminer « la forme et les modalités d'octroi de l'insigne de deux glaives croisés surmontés d'une barrette frappée aux millésimes 40-45 de manière à y intégrer la Croix des Evadés ainsi que d'autres distinctions honorifiques comme titre de mérite personnel. »

Un nouvel écusson des Chasseurs Ardennais



La mode revient aux blazers, dirait-on en milieu snob. Nous, foin de mode, on aime montrer qu'on est Chasseur Ardennais quand on passe dans un bar ou qu'on rencontre de vieux copains.

Le Comité a fait procéder à la confection de nouveaux écussons brodés en très jolies couleurs, mal décrites par cette photographie.

L'écusson se coud sur le tissu de la veste. Il mesure 8x11cm hors tout et il coûte 200F chez le Trésorier national-adjoint, via votre section.

Il apparaît donc dès ce n° dans la liste des fournitures de la page 2.

Une belle pièce de collection

Le Congrès fondateur de la Fraternelle

La plaquette d'imprimerie qui a servi pour l'affiche du premier congrès est en parfait état de conservation

Merci François Guiot de nous permettre de montrer à tous nos jeunes membres l'affiche qui battait le rappel des anciens le dimanche 9 septembre 1945 pour la fondation de notre Fraternelle. Combien de nos membres d'aujourd'hui étaient à cette manifestation? Qui pourrait nous en raconter l'ambiance?

L'ordre du jour est véritablement celui d'une constituante; jugez-en. « Transformation du Service Social Chasseurs Ardennais en Fraternelle » et « Nomination du comité d'organisation. »

C'est signé par les deux généraux Chasseurs Ardennais de l'époque, les anciens commandants des 1 et 2 DChA, le Général-major Descamps et le Lieutenant général Ley. Vous remarquerez aussi que la musique des Chasseurs Ardennais fut de la partie. L'affiche par contre ne dit nulle part dans quel endroit de Libramont le congrès devait se tenir. La ville était-elle si petite à l'époque?

VOUS, qui avez porté le BERET VERT

dans les deux Divisions de Chasseurs Ardennais, Artillerie Chasseurs Ardennais (20A.), au C.R.I. Ch. A., Bon Moto, T. T. r., Gn, S. S., C. T. des Ch. A.

Le Service Social du Chasseur Ardennais vous invite au **CONGRES DES Chasseurs Ardennais** Le Dimanche 9 Septembre à LIBRAMONT

Programme de la journée :
à 11 h. 30 Messe solennelle à la mémoire des Chasseurs Ardennais morts pour la Patrie.
Allocution du R.P. Laffineur O.P. Aumônier du Camp de Tibor.
à 14 h. Assemblée générale.

Ordre du Jour :
1. Allocution du Président
2. Rapport sur l'activité du S.S.Ch.A.
3. Rapport du trésorier
4. Transformation du S.S.Ch.A. en Fraternelle
5. Nomination du Comité d'Organisation
6. Divers

Tous à LIBRAMONT le 9 septembre en bérets verts !

La Musique des Chasseurs Ardennais sera de la partie...

Le Trésorier: BEZARD, Commandant de la 1^{re} D. Ch. A.

Le Trésorier: GUYOT, Président de la 2^e D. Ch. A.

Avant que le souvenir ne s'en perde...

Notre regretté Vice-Président Adolphe Lheureux



Les agents parachutistes survivants défilent à Bruxelles en 1945. Deuxième à partir de la droite, le jeune Adolphe Lheureux, alors âgé de 26 ans.

Vous avez lu dans notre revue récente les souffrances d'Adolphe Lheureux durant sa captivité. Vous ne trouvez plus son livre « Classe 38, souvenirs d'un Chasseur Ardennais devenu agent parachutiste » mais vous voudriez le relire. Voici quelques extraits qui illustrent le tempérament et le courage de l'homme.

« Ce SS me dit brutalement que je n'avais aucun besoin de soin; tu seras bientôt crevé, m'apprit-il en bon français.

Je lui répondis froidement qu'il le serait sans doute avant moi. Je crâmais, bien sûr. J'ai actuellement 59 ans, mes blessures se sont cicatrisées depuis longtemps. Quant à lui ? »

« Le machiniste du convoi, Albert Fossoul, était un gars de mon village. J'avais tant et tant joué avec lui sous-Chaumont. M'ayant reconnu malgré ma maigreur, il me fit envoyer ses tartines et celles de son chauffeur que je partageai illico avec mes compagnons. »

« Je ne pesais plus quarante kilos alors que je mesurais 1,81 mètres. J'avais perdu 38 kilos en six mois de captivité. J'étais complètement vidé physiquement. »

« Début juin 44, une hirondelle, malgré mes doubles barreaux, alors que j'avais aéré, entra dans ma cellule. Epouvantée, ne sachant plus

sortir; affolée visiblement elle s'assomma contre un des murs. Je la pris précautionneusement, la caressai longuement et gentiment; puis quand elle fut bien réveillée, je la lâchai et lui souhaitai «bonne chance». Si j'avais pu être cette hirondelle; je serais parti d'un seul coup d'aile vers mon pays. Ce jour-là j'eus vraiment le cafard.

Le lendemain, un jeunet, Mimile un gars de «Ch'nord» qui se trouvait juste au-dessous de moi se mit à hurler. Il appelait désespérément sa mère. Il cria pendant des heures, ameutant nos gardiens qui s'occupèrent de lui à leur façon.

Il mourut deux jours plus tard... A la fin je m'étais bouché les oreilles pour ne plus l'entendre. Le petit « ch'timi » à la mine éveillée avait perdu les pédales. Il avait baissé les bras, cela ne pardonnait pas...

Tout finit par se savoir, même dans les prisons des dictatures, les pires. Les prisonniers de guerre français et yougoslaves surent que des Belges et

A Temploux en juin 1983 avec un ami de la fraternelle



des Français, prisonniers politiques, étaient enfermés dans cette forteresse prison. Nous les hélions à l'occasion, quand nous étions sûrs que nos gardes n'étaient pas dans les couloirs du dernier étage. Malgré toutes les précautions que nos protecteurs prenaient, nous les entendions arriver. Une gamelle que l'on faisait tomber violemment, cela suffisait pour que tout le monde se tienne coi. »

... Enfin Le Grand Jour arriva, le jour J évidemment. Le 10 juin 1944 exactement, un prisonnier français nous cria la nouvelle, la formidable, l'inoubliable nouvelle.

Ils étaient débarqués... en Normandie. »

« Et si c'était à refaire. Je recommencerais sans l'ombre d'une hésitation.

Et je m'élèverais encore aujourd'hui contre tout régime totalitaire, quel qu'il soit. »

D'une lettre à François Guiot qui lui demandait l'histoire des bérets verts:

« Mon cher François, Tu m'avais demandé un récit relatif au béret vert des commandos.

Voici ce qui me fut conté par le Vicomte Arthur de Jonghe, major au First Commando Brigade britannique. Je me dois d'ajouter quelques notes de mon cru.

Le 26 juin 1940, une douzaine de Chasseurs Ardennais échappés de France par La Turballe, Loire atlantique, arrivèrent à Plymouth, Angleterre. Le surlendemain, 28 juin 40, ils furent envoyés à Tenby, South of Wales, centre de regroupement des Belges.

Le 20 juillet 40, trois d'entre eux furent convoqués par le Vicomte Arthur de Jonghe dans un pub de Tenby. Arthur de Jonghe leur demandait s'ils étaient prêts à s'engager dans des missions spéciales. Après quelques jours de réflexion, les trois Chasseurs Ardennais donnèrent une réponse affirmative et définitive. Ils étaient volontaires. Le 3 septembre 40, ils arrivèrent à la station 17. SOE à Herdford. Ils étaient accompagnés de deux autres Belges qui se désistèrent par la suite.

En ce temps-là, le SOE était commandé par Sir Roger Keyes, VC, amiral de la Navy. La section belge avait pour chef le Major Claude Knight. Et les petits Belges étaient particulièrement bien considérés. Nous étions toujours, bien sûr, sous la houlette du Vicomte Arthur de Jonghe qui avait été commissionné capitaine de Sa Majesté britannique. (...)

Arthur de Jonghe demanda et obtint sa mutation chez les commandos britanniques dont le chef vénéré était Lord Lovat. Et c'est ainsi que le vicomte suggéra à ses supérieurs le béret vert commando; comme celui des Chasseurs Ardennais. Ce qui fut fait.

Et Alphonse Lheureux termine sa lettre par cette note: «Je prends sur moi toute controverse au sujet des bérets verts commandos.»

Voici enfin quelques phrases le concernant; en tête: cette conclusion de la conférence que donnait le Colonel Hre Jean Militis à Namur le jour des funérailles d'Adolphe Lheureux.

« Je terminerai par un hommage très ému et très sincère à la centaine d'agents parachutistes morts dans des conditions souvent atroces durant la dernière guerre particulièrement à un des plus grands héros belges (un des plus méconnus aussi) Adolphe LHEUREUX inscrit officiellement dans les services secrets britanniques - le SOE à peine créé - dès

Dons de soutien à la revue



2e liste au 9-6-97 64850

juillet
Mme Fernade Reuter, Arlon 500
août
Monsieur J. Michel, Bruxelles 105
Section de Neufchâteau 1000
Monsieur René Luchtens, Bruxelles 200

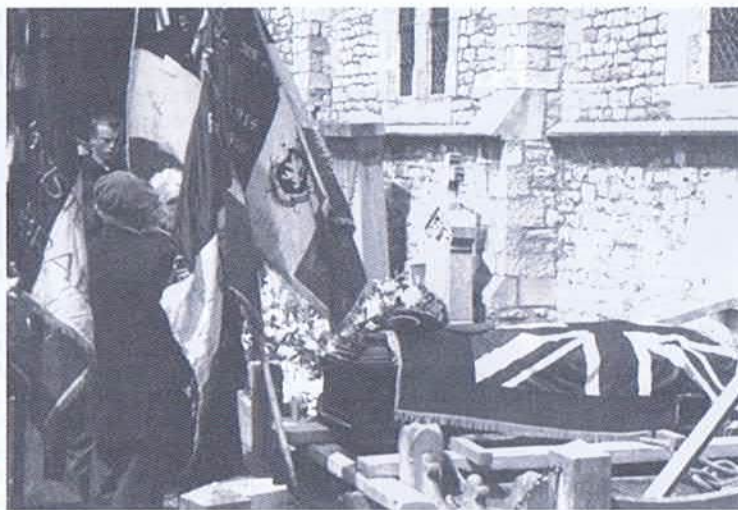
Total 3e liste le 5 septembre 97 1805

Total au 5 septembre 97 66655

La Fraternelle remercie les généreux donateurs et encourage tous ses membres et ses sympathisants à faire de même.

CCP Fraternelle: 000-0344969-37

Ci-contre, le cercueil d'A. Lheureux recouvert, à sa demande, des drapeaux belge et britannique et de son béret vert.



le 3 septembre 1940 avant que les ministres Pierlot et Spaak arrivent à Londres le 29 octobre 1940.

(...) Mon ami Adolphe Lheureux, dont les funérailles ont lieu en ce moment à Fumal où il naquit le 9 septembre 1919, où il fut arrêté le 13 avril 1942 après avoir été parachuté - en civil - comme radio à Purnode (Dinant) le 4 septembre 1941, refusant de parler et d'émettre sous le contrôle de l'Abwehr malgré d'incroyables tortures, passa un an à la prison de Bochum et deux au terrible camp de concentration d'Esterwegen avec Valère Passelecq et Robert Wouters, deux autres agents parachutistes.

Pendant six mois, Adolphe Lheureux donna des nouvelles de la BBC à ses camarades prisonniers grâce à un récepteur radio clandestin qu'il avait bricolé. (...)

Il est certain que les immenses services de pionnier du renseignement et sabotage rendus par des agents parachutistes tels que Constant Martiny, Adolphe Lheureux et d'autres n'ont pas été appréciés à leur juste valeur après la guerre. Jean Militis, Colonel Hre, ancien député

« C'est très tôt le départ pour la Grande Bretagne avec d'autres Chasseurs Ardennais. Et des Chasseurs Ardennais qui ont la fierté de l'être... »

Albert Hubert, ancien Président national

« Le tout premier d'entre ces « enfants perdus » est un sergent des Chasseurs Ardennais. Bon sang ne peut mentir. Noblesse oblige. Dès qu'il arrive en Angleterre, les Anglais lui proposent de retourner d'où il vient pour recueillir des renseignements. Il sera espion. Il s'appelle Adolphe Lheureux et est né le 9 septembre 1919. Il a tout juste 21 ans. »

Guy Weber, dans « Les précurseurs - 13 janvier 1942 »

« Comme il a gardé son franc-parler, Adolphe Lheureux n'hésite pas à donner son avis sur toutes les erreurs qui furent commises. Il ne recherche pas les effets de style et c'est avec une verve parfois féroce qu'il conte ses souvenirs. Puis il parle avec émotion des bons compagnons qui ne sont pas revenus de captivité, des gens courageux qui hébergeaient les combattants de l'ombre, de ce jour où, à la caserne de Flawinne, il a remis le béret de commando à son fils. Il a, dit-il en terminant, vu les plus belles et les plus basses choses qu'un homme peut faire; il a appris à apprécier deux grandes vertus: la foi et la tolérance. »

Marcel Copay, dans l'Avenir du Luxembourg 1979

« C'est à cause de Lheureux que les commandos furent dotés du béret vert. »

Jean Militis, Colonel Hre, ancien député

Au 11e Bataillon de Fusiliers

« Les routes sont belles et faciles, les conducteurs patients et disciplinés, les pompistes souriants et les cartes routières gratuites, ... On se demande comment ils font alors que les taxes sont si basses: 4,8% sur l'alcool et l'essence à dix de nos francs le litre. Périple inoubliable. Nous visitons le « Virginia Military Institute » un dimanche matin; c'est rempli de cadets; ils sont en tenue et nous saluent aimablement... »

Est-ce une hallucination? Il ne doit pas s'agir de Paris, ni de Bruxelles! Non, c'est le président de la fraternelle Patton qui nous écrit de Virginie, ajoutant que les paysages sont fabuleux. Quoi qu'il en soit, Jacques Garain aura un beau voyage à nous raconter.

La Saint-Hubert... à Saint-Hubert !

Il est de tradition depuis 1979, de célébrer avec solennité une messe en l'honneur de notre saint patron en milieu civil. Jusqu'à présent, une messe solennelle avec orgues, chorale et sonneurs de trompes, avait lieu en l'église de Marche-en-Famenne.

En cette année 1997, ce n'est pas à Marche, mais bien en la basilique de Saint-Hubert, ville marraine de notre Régiment, que se dira cette grand-messe. Il y aura également les traditionnelles sonneurs de trompe en tenue de chasse à cou et une délégation du Régiment.

Rendez-vous donc, pour tous nos sympathisants, le 13 novembre prochain à 19h45 - heure militaire - en la basilique de Saint-Hubert à ... Saint-Hubert pour la messe annuelle du Régiment de Chasseurs Ardennais.

Deux nouveaux lieutenants généraux

Après le Général allemand Willmann et le Général français Forterre, c'est le Général belge Léo Van den Bosch - qui était à Saint-Hubert pour la cérémonie d'hommage à Belbat XIII - qui prendra le commandement de l'Eurocorps dont le Quartier Général est à Strasbourg et dont l'effectif mobilisable approche les 50000 hommes. Nous nous réjouissons de cette désignation.

Nous sommes également très heureux d'apprendre la future nomination au grade de lieutenant général de l'ancien commandant du 12e de Ligne Prince Léopold et de la 7e Brigade mécanisée, le Général-major Willy Hanset, actuellement en Croatie à la tête des forces de l'ATNUSO. Voir article page 18.

A la MESA qu'il a soutenue comme Chef d'Etat-major de la Force Terrestre

L'ancien Chef d'Etat-major de la Force Terrestre, atablé au Café des Sports à Houffalize à l'issue de la 3e étape de la MESA. Gageons qu'une bonne chouffe se trouve devant lui et qu'il est prêt à lui faire honneur. Le Général e.r. Jean Berhin a momentanément quitté ses Petits Riens pour établir ses quartiers au camp Roi Albert à Marche-en-Famenne. Halé par le vent et quelques belles éclaircies, à l'issue du troisième jour, il a apprécié le parcours, l'effort physique, les amis et l'ambiance exceptionnelle. Grand voyageur - une de ses filles est mariée au Brésil - il aura certainement déjà coché la date de la prochaine MESA à son agenda pourtant très chargé. (Photo Paul Porteus)



Dans nos sections régionales



Nous ont quitté

Monsieur Nicolas Differdange, né à Thiaumont le 9 mars 1909, adjudant retraité, campagne de 40 au 1er Régiment de Chasseurs Ardennais, résistant armé, décédé à Arlon le 17 juin 1997.

Rue Scheuer, 58 à 6700 Arlon.

Monsieur Arsène Theisman, né à Waltzing le 9 juillet 1911, Sgt milicien au 10 Li en 1931, rappelé au 1er Régiment de Chasseurs Ardennais en 1938, campagne de 40 au 4ème Régiment de Chasseurs Ardennais, décédé à Arlon le 13 août 1997.

Rue de Neufchâteau, 27 à 6700 Arlon.

Madame Fradcourt née à Arlon le 24 octobre 1908, décédée en France le 20 août 1997, épouse de l'adjudant er Robert Fradcourt dont le décès a été publié dans le bulletin n° 189.

Nous réitérons aux familles dans la peine nos très sincères et fraternelles condoléances et les assurons de toute notre sympathie.

Goûter d'automne

Le comité invite tous les membres de la



ATHUS Messancy Aubange Sélangue Halanzy

Décès

Edmond Muller né à Selange le 300517 y décédé le 110797. Mobilisé au 1er régiment de chasseurs ardennais, combattant et prisonnier de guerre au stalag VI.C. Ses camarades bérets verts, PG, invalides, malgré les difficultés dues à l'âge chacun de nous était présent pour lui rendre un dernier et mérité hommage.

Nous avons pris connaissance du décès de notre ami Edmond Muller avec beaucoup de tristesse car il était aussi notre représentant responsable et toujours dévoué des affiliés de Sélangue à notre fraternelle. Son action depuis de nombreuses années a toujours été sans failles. Il était de toutes nos manifestations et aussi des corvées inhérentes aux membres du comité. Chasseurs ardennais, prisonniers de guerre, invalides, combattants il était de tous ceux-là le représentant officiel de Sélangue au sein des différentes régionales d'Athus. Tous, nous te remercions Edmond pour tous les services rendus à notre fraternelle. Une vibrante Brabançonne et aussi la marche des Chasseurs Ardennais ont laissé perler des larmes de regret au cimetière devant ta dernière demeure.



BASTOGNE Martelange Vaux-sur-Sûre

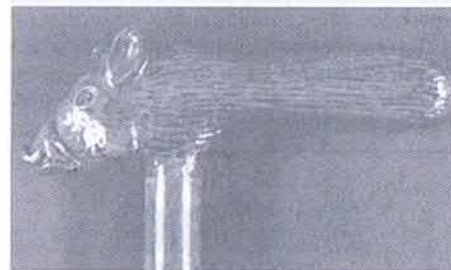
Décès

Maurice Surus, membre effectif, époux de Sara Schlim, décédé à Arlon le 06.06.97 à l'âge de 80 ans. Henri Bradfer, époux de Marie Cady, décédé à Villers-devant-Orval le 17.06.97 à l'âge de 84 ans. Il était le beau-frère du caporal Emile

section au prochain goûter pour lequel la salle St Bernard à Waltzing a été réservée le **mercredi 22 octobre 1997. Nouvelles familiales**

Deux couples ont fêté récemment leurs noces d'or: MM et Mmes Roger Boulanger-Demoors d'Arlon et Alphonse Depresseux-Marlaire de Marloie.

Nous adressons nos sincères et chaleureuses félicitations aux heureux jubilaires.



Notre ami J-L. Finet, véritable artiste travaillant différents matériaux, réalise notamment en bois, une poignée de canne en forme de hure (notre photo). Si l'un ou l'autre Chasseur Ardennais est intéressé par cette réalisation, il peut prendre contact en téléphonant au 063/227793.



Ces deux photographies représentent deux moments de la cérémonie du 10 mai 1997 au monument Cady à Bastogne



Cady. Camille Feller, membre effectif, époux de Hortense Servais, décédé à Martelange le 25.06.97 à l'âge de 83 ans. Mathilde Lempereur, membre honoraire, veuve de Jules Quinet, décédée à Ste Ode le 27.06.97 à l'âge de 82 ans. René Radelet, membre effectif, veuf de Marie Lesuisse, décédé à Bastogne le 04.07.97 à l'âge de 82 ans. René Bouvy, membre effectif, époux de Marie-Louise Incol, décédé à Chenogne le 18.07.97 à l'âge de 74 ans. Marie-Alix D'Udekem d'Acoz, décédée à Herstal le 14.08.97 à l'âge de 22 ans. Maurice Maquet, vice-président de notre section, époux de Marie-Josée Lambert, décédé à Bastogne le 27.08.97 à l'âge de 84 ans. Georges Baiwir, membre effectif, époux de Lucienne Derwey, décédé à Bastogne le 31.08.97 à l'âge de 79 ans. Albert Remience, membre effectif, veuf de Marie Lachapelle, décédé à Witry le 03.09.97 à l'âge de 81 ans. Marie-Josée Louis, membre honoraire, de Vaux-Noville.

Nous adressons aux familles nos condoléances fraternelles.

Noces d'or

M. et Mme Louis Meinguet-Breda de Bonnerue. M. et Mme Van Cantford-Majerus de Bastogne. M. et Mme Joseph Louis-Cremer de Bastogne.

Nous présentons aux jubilaires nos sincères félicitations.

Activités de la section

21.06.97 Arrivée de la 10^{ème} édition de la randonnée cycliste de la Voie de la Liberté.

26.06.97 Fastes du 1^{er} régiment d'artillerie. La cérémonie officielle s'est déroulée sur le site du Mardasson. L'Adjudant-major Delhay, membre de notre section, a reçu un dernier hommage car il prend sa retraite après 39 ans au service de l'armée.

26.06.97 Arrivée à Bastogne de la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié. C'est sous une pluie incessante que les marcheurs, les autorités civiles et militaires, les membres des associations patriotiques, se sont retrouvés dans les endroits les plus significatifs de la bataille des Ardennes pour les cérémonies d'hommage. A l'hôtel de ville, Philippe Collard, exprima sa satisfaction de voir Bastogne consacrée ville étape de la Mesa. Le colonel BEM Mattart rappela la longue histoire d'amitié entre les chasseurs ardennais et Bastogne. La journée se clôtura par le verre de l'amitié.

13.07.97 Pèlerinage au cimetière de Bastogne afin de déposer des fleurs et commémorer la mémoire des soldats français décédés à Bastogne durant la guerre 14-18.

21.07.97 Te Deum chanté en l'église St Pierre. Réception et vin d'honneur offert par le 1^{er} A au mess des officiers.

26.07.97 Ouverture officielle de la kermesse.

Dépôt de fleurs au monument aux morts.
10.09.97 Cérémonie d'hommage au monument Lieutenant Glesner.
14.09.97 Congrès provincial de la F.R.N.I. à Bastogne.
Appel aux candidats
Maurice Maquet, vice-président actif et dévoué de notre section, nous a quittés le 27 août 97. Les membres désireux d'occuper ce poste vacant peuvent envoyer par écrit leur candidature au président V. Merche.

BOUILLON

Activités

Le 8 mai 1997, notre section a organisé sa traditionnelle journée du souvenir.
Celle-ci a débuté à 11hr15 par une messe en l'église de Dohan.
En ce jour de l'Ascension, Monsieur l'Abbé Wilmotte a rappelé à la nombreuse assemblée la mémoire de nos chasseurs ardennais tombés au champ d'honneur.

Après la messe, notre Président, Henri De Fays, nous invita à nous rendre au monument aux morts où il prit la parole, remercia les participants, rappela que cinquante-deux ans s'étaient déjà écoulés depuis la libération et nous demanda de nous souvenir aujourd'hui de l'étendue du désastre provoqué par la guerre et la captivité.

Après ce discours très apprécié, le Président déposa une gerbe de fleurs à nos héros.

Sonnerie Aux Champs et marche des Chasseurs Ardennais, le tout suivi d'un vin d'honneur offert par notre fraternelle à la salle « La Bohème ».

Cette petite réception fut une parfaite réussite grâce au dévouement et au sens de l'organisation de notre déléguée locale, Madame Damien. **Merci Nelly.**

A noter que notre amie avait mobilisé toute sa famille, enfants et petits-enfants.

Un grand merci à tous.

Le 23 août 1997

Un goûter annuel a réuni plus de septante membres au Chalet de la Crête des Cerfs.

Pâtisseries, sandwiches et boissons agréablement ce magnifique après-midi.

Un grand merci à notre président et aux membres du comité de la section.

A l'année prochaine !

Le 5 octobre 1997

Comme chaque année, une délégation se rend à l'assemblée générale de nos amis liégeois.

Photo (Section de Bastogne)

prise le 31 août 1939

On reconnaît Joseph Henrotte et Maurice Sonnet de Bastogne. Qui sont les autres?



Le 12 octobre 1997

Assemblée générale de notre section.
10hr00 : messe en l'église de Bouillon par Monsieur l'Abbé Pierre Arnould.
11hr00 : dépôt de fleurs au monument des chasseurs ardennais.
11hr30 : assemblée générale statutaire à la salle de musique.
13hr00 : apéritif et repas à Maissin, salle traiteur Istage
Le programme complet de cette journée paraîtra prochainement dans notre bulletin Info n°2.

Décès

Notre délégué de Mogimont, **Roger Arnould**, nous a quittés le 4 août 97 à l'âge de 78 ans.

Encore un grand merci à Roger pour le dévouement et la participation à la vie de notre association.

Ton souvenir demeurera dans le cœur de tous les membres de notre section.

Nous adressons à toute la famille nos plus sincères condoléances.



Noces de diamant (photo à droite)

Les époux **Auguste Colle-Marthe Couzet** ont célébré, le 1er août 1997, leurs noces de diamant (soixante ans de mariage). Ils se sont mariés le 10 juillet 1937. Toutes nos félicitations aux heureux époux et tous nos vœux de bonheur pour de nombreuses années encore. Notre ami Auguste Colle, ancien élève à l'école des pupilles, a été volontaire de carrière en 1930 au 10 Li puis au Regiment de Chasseurs Ardennais. Ancien combattant, invalide de guerre, prisonnier de guerre, il est titulaire de nombreuses distinctions honorifiques. Membre du comité du Brabant, il en a été le trésorier durant dix-huit ans. Actuellement il est le délégué de la section auprès du conseil d'administration. Il est également vice-président de la section des invalides de guerre d'Etterbeek.

Décès

Nous déplorons le décès de MM. **Edmond de Beuselink, Julien Gilson, Oscar Strumelle**, tous Chasseurs Ardennais, anciens combattants. Aux familles nous réitérons nos plus vives et sincères condoléances.

Activités

Dès le mois de septembre nous avons repris les diverses activités annuelles dont:
140997- 53e anniversaire de la libération de Bruxelles. Hommage aux armées alliées, aux forces militaires belges et à la résistance.
280997- Journée de septembre, cérémonies Place des Martyrs à Bruxelles.
011197- Schaarbeek : dépôt de fleurs à la stèle des chasseurs ardennais.
111197- Armistice: hommage au Soldat Inconnu.
151197- Fête du Roi. Te Deum à la Basilique.
221197- Assemblée générale du Brabant. Elle se tiendra à Etterbeek, avenue Hansen Soulie 78. Réunion à 11 hr. L'assemblée sera suivie du repas traditionnel. Tout renseignement peut être obtenu auprès des membres du comité.



ETALLE Habay Tintigny

In memoriam

Cyrille Noël de Marbehan. La régionale présente à la famille ses condoléances fraternelles. Une délégation avec drapeau a assisté aux funérailles et une plaque commémorative a été déposée.

Festivités du 21 juillet

La fête nationale a été célébrée dans des nombreuses communes de la régionale. Chaque fois les Chasseurs Ardennais étaient présents avec les drapeaux et tous porteurs de leur béret vert.

Cotisations

A la réception du présent bulletin les cotisations seront pratiquement en cours de perception. Dans les villages où il n'y a pas de délégué la carte sera adressée au membre en lui demandant de bien vouloir verser la somme de 300 Fr minimum au CCP de la régionale. Un délégué contactera les membres dans les villages où il en existe un. Faites-leur bon accueil, il s'agit de volontaires totalement bénévoles. La cotisation reste à 300 Fr. 100 Fr restent acquis à la régionale et 200 sont versés au trésorier national.

Plaques commémoratives

Une commande vient d'être réalisée. Elles sont actuellement au prix de revient de 2.750 Fr pièce. La première plaque est offerte lors des funérailles. Pour un éventuel remplacement il est bien entendu que celui-ci est aux frais du demandeur. La régionale ne pouvant se permettre qu'une plaque lors du décès.

FLORENVILLE



Décès

Nous ont quittés:

Albert Bonbled de Florenville le 20 juillet 97

Jean Temans de Florenville le 25 août 97

Madame **Gilberte Carpentier** de Torgny, veuve de notre ancien membre Léon Herman le 25 août 97

Nous présentons aux familles éprouvées nos fraternelles condoléances

Vandalisme

Dans la nuit du 25 au 26 juillet, des individus inqualifiables ont volé le sanglier qui surmontait le monument « Aux Chasseurs Ardennais » érigé à Florenville. Il avait été sculpté par un ancien de la fraternelle, Monsieur Lenertz de Saive. L'enquête menée par la police n'a abouti à aucune piste. C'est par hasard que fin août, un cantonnier communal le découvrit à 2km du monument dans un fossé bordant la route Florenville-Izel. Il y manque une partie de patte arrière brisée.

Quelle mentalité destructrice anime les auteurs de ce vol qui ne respectent même plus les témoignages de reconnaissance envers ceux qui ont combattu et parfois donné leur vie pour assurer à ces inciviques la liberté dont ils abusent!

HAINAUT



Décès

Joseph Hans, né le 29 décembre 1925, nous a quittés le 26 mai dernier. Nous présentons à la famille nos plus vives et sincères condoléances.

Communication

Il est instamment demandé aux conjoints ou aux proches parents de nous informer du décès d'un membre de la section. Il arrive malheureusement trop souvent que nous ne soyons informés de ce fait qu'après plusieurs mois.

Manifestations

La section a été représentée aux cérémonies suivantes:

- du 25 au 28 juin Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié.

- le 21 juillet: Te Deum à Charleroi.

- le 18 août: commémoration des tueries de Courcelles.

- le 3 septembre: 53e anniversaire de la libération de la ville de Charleroi.

- le 6 septembre commémoration du 50e anniversaire de l'érection du monument aux morts du M.N.B. Hainaut et extensions du 53e

anniversaire de la libération de la Belgique.

- le 5 septembre cérémonie d'hommage au charnier du Diarbois à Jumet.

Cotisations

Malgré plusieurs rappels quelques membres ne sont toujours pas en règle de cotisation pour l'année 1997. Il serait plus que temps qu'ils se décident, l'année sociale se clôturant le 31 octobre. Si vous ne possédez pas la carte d'inscription 1997 hâtez-vous de régler votre cotisation. Nous vous rappelons le No de notre compte en banque 360-0444674 -32 de la section du Hainaut.

Communiqué

Dates à retenir:

Nous vous signalons que le samedi 25 octobre 1997 à 12 hr se tiendra à Châtelineau notre dîner annuel. Notre assemblée générale se tiendra le 14 novembre 1997 dans la salle de notre local habituel «La Ruhe Verrière» à Lodelinsart. Une invitation plus détaillée sera envoyée à chaque section. Nous comptons vous voir très nombreux à notre dîner ainsi qu'à notre A.G.



HOUFFALIZE Ciney Gedinne

Naissance

Perrine née le 11 mai 97, petite-fille de Mme **Clotuche Piron** de Ciney.

Noces d'or

Ont fêté leurs noces d'or les anciens de notre section:

Marcel Mathieu et son épouse Agnès Ledouble de Rienne.

Alphonse Demars et son épouse Claire Blond de Willerzie.

Fernand Philippart et son épouse Armelle de Lavacherie.

Joseph Domine et son épouse Alberte Willem de Mont-Gauthier.

Roger Delvenne et son épouse Jeanne Pisvin de Rienne.

Justin Faber et son épouse née Bechoux de Hotton

Nous les félicitons et leur souhaitons encore de nombreuses années de vie commune.

Décès

Nous ont quittés les anciens Chasseurs Ardennais et combattants suivants:

Photo : Spich, le 15 janvier 1967 appartenant à Jean Pol Marbais. Section du Hainaut.



Ernest Degive de Transinne. **Cyrille Reiter** de Tavigny. **Joseph Henry** de Vresse. **René Dujardin** de Willerzie. **Georges Didier** de Genval. **Joseph Crins** de Houffalize. **Nicolas-Lucien Lentz** de Ourthe. **Jules Marchal** de Tellin. Mme **Madeleine Evrard**, épouse de Albert Ancaux de Tellin (ChA et AC). Mme **Germaine Brichet**, épouse de Louis Gérard de Rienne (ChA et AC). Mme **Madeleine Balleux**, épouse de Jean Dumonceau de Bièvre (ChA et AC).

Le comité présente aux familles de ces braves ses condoléances émues.



HUY

Les réunions mensuelles de Comité se sont tenues les 20 mai, 10 juin et 19 août 1997 Elles ont eu pour objet, notamment, la participation au Congrès du 27 avril à Libramont, l'organisation de notre excursion annuelle, la préparation de notre Assemblée générale d'octobre 1997.

Nouveau membre

Notre section a eu le plaisir d'inscrire notre ami **Xavier Dupont** de Flémalle en qualité de nouveau membre. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue et nous espérons que bien vite, il viendra renforcer le groupe des jeunes au sein de notre Comité.

Carnet rose

Notre ami fidèle et comitard **Gaston Joiret** et sa charmante épouse Jeanine (marraine de notre drapeau) ont fêté leurs noces d'or. Le Comité leur adresse ses chaleureuses félicitations et leur souhaite encore de nombreuses années de bonheur.

Notre excursion annuelle

C'est ce vendredi 22 août 1997 qu'a été organisée notre excursion annuelle. 35 personnes y ont participé. Elle nous a conduits à BrÛly-de-Pesche (Bunker de Hitler), à Chimay où nous avons pu apprécier un délicieux dîner et visiter la magnifique Château ainsi qu'aux Barrages de l'Eau d'heure au sujet desquels nous vous donnons quelques explications que nous devons à **M. Bouton**, que nous remercions encore. (Voir p.25)

Commentaires sur la visite du site de BrÛly-de-Pesche:

Notre arrêt à cet endroit n'avait pas pour objet de voir le petit fortin d'où le dictateur agresseur avait dirigé la campagne de France. Nous voulions à la fois rendre hommage à toutes les victimes de la guerre et aussi nous rappeler cette page d'histoire et la faire connaître à ceux qui ne l'ont pas vécue. Il convient de lutter contre l'oubli. Un grand écrivain a écrit que l'oubli est le deuxième lindeuil des défunts en l'occurrence de ceux qui ont donné leur vie pour que nous soyons libres.

Clairière dans une forêt de 12.000 hectares, le site de BrÛly-de-Pesche fut choisi pour être le Grand Quartier Général allemand, d'où Hitler dirigea la Campagne de France en juin 1940. Dès 1941, cette même forêt servit de refuge à un important groupe de résistants. Aujourd'hui, deux "Pavillons de la mémoire" rappellent ces faits tragiques de notre histoire.

Le premier relate cette cruelle attaque et la victoire de l'Allemagne nazie sur nos nations démocratiques. Le second retrace une page de la résistance régionale, dont celle du service "Hotton". Une quantité impressionnante de documents d'époque illustre cette période troublée. Ceux-ci sont synthétisés dans deux montages audiovisuels. En plus des deux pavillons, vous découvrirez le bunker et d'autres aménagements destinés à la protection et aux loisirs d'Hitler.

L'ensemble se déploie dans un site d'une





Photo prise lors de la mobilisation de 1939. Avec leurs mascottes, le Caporal Maurice Neimry et son ami le soldat Emile Jean-Baptiste, tous deux de la 10e compagnie motos du 1er Chasseurs Ardennais, sont de garde pour les enfants royaux à Villers-sur-Lesse. Photo Maurice Neimry de la section de Houffalize

exceptionnelle beauté. Ce lieu, baptisé "Wolfsschlucht" pour "ravin du loup" devint par la suite un haut lieu de la résistance. De nombreux Chasseurs Ardennais, faisaient partie du groupe de sabotage "Hotton" qui s'y était installé. Au carrefour des routes de Couvin à Brûly-de-Pesche se trouve une ravissante Chapelle dédiée à ND du Maquis, elle rappelle les noms des maquisards morts au Champ d'honneur.

C'étaient nos amis
Le 20 août 1997, **Armand Grenier**, ancien du 3ChA et résistant à l'A.S. est décédé. Nous l'appelions Coco. Natif de Braives, avec



Les membres de la section de Huy lors de leur excursion annuelle du 22 août 97. Ci-dessus, le groupe à l'intérieur du domaine du Brûly-de-Pesche, Grand Quartier général de Hitler en juin 1940. Ci-dessous, le groupe sur le barrage de la Plate Taille (Photo Degée Presse, Huy)



de toute notre amitié.

Rappel important

La période des vacances est à peine terminée. L'occasion se présente donc pour faire visiter à vos enfants et vos amis notre Musée situé au Fort de Huy afin qu'ils sachent ce qu'ont accompli les Chasseurs ardennais et le prix qu'il a fallu payer pour que nous soyons libres. Le responsable **Bauche Firmin**, tél: 085-23.04.51, peut utilement être contacté.

Aux membres de la section malades et invalides

Nous rappelons à nos amis qui ont des difficultés qu'ils peuvent s'adresser aux membres du Comité de la section et s'ils le souhaitent, ils pourront recevoir l'aide qui peut consister, par exemple, en information appropriée, aide administrative, etc.

Avis important

Il est instamment demandé aux conjoints ou aux proches parents de nous informer du décès d'un membre de la section. Il arrive, malheureusement trop souvent que nous ne soyons informés d'un tel décès qu'après plusieurs mois.



Marche-en-Famenne et 1ChA

INVITATION

Chères amies, chers amis,
Nous tiendrons notre assemblée générale statutaire le **vendredi 24 octobre** à partir de 11h00 à La Francisque au Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne. Entrée du camp se fait uniquement par l'entrée principale chaussée de Liège où un délégué vous remettra un laissez-passer et indiquera le chemin.

Ordre du jour

1. Allocution du président et instant de recueillement pour nos camarades décédés.
2. Rapport d'activité
3. Situation des effectifs
4. Situation financière
5. Divers

Après la partie officielle nous vous proposons le menu suivant au prix de 800 Fr tout compris:

MENU

- Apéritif à la commande ou Kir
- Délice de saumon fumé sur canapé
- 1/3 Pinot noir
- Crème cresson
- Contre-filet à l'échalote
- 1/2 Manon la Lagune
- Tomate grillée
- Pommes croquettes
- Assiettes de mignardises
- Entre deux plats la traditionnelle tombola dotée de nombreux prix.

Inscriptions par paiement au compte de la section No 068 0127020 74 Fraternelle des Chasseurs Ardennais Marche-en-Famenne pour... aujourd'hui même !!!

In memoriam

Marcel Charlier, rue du Tilleul, 109, à 6921 Chanly, est décédé le jour de ses 79 ans, le 18 juillet. Il a participé à la bataille de Belgique en 1940 avec le 2e chasseurs Ardennais.

Nous réitérons nos vives condoléances à toute sa famille.

Noces d'or

Marcel Libert et Maria Georges ont fêté leurs 50 années communes le 24 mai et **Jules Jacquemart et Irène Marot** le 19 juillet.

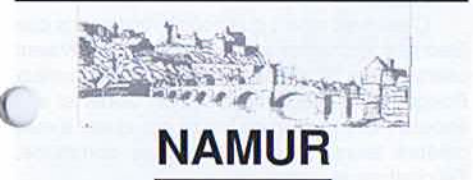
Nous les félicitons vivement et les attendons pour le diamant.

Assemblée générale

Ceci est une invitation. Afin d'éviter les frais postaux et un travail inutile nous ne vous enverrons pas d'invitation séparée. Nous vous demandons donc d'en tenir compte dans votre agenda.

Cotisations

Etant donné le début de l'année et le renouvellement des cotisations nous vous proposons, pour votre facilité et la nôtre de faire «d'une pierre deux coups», c'est-à-dire d'ajouter 300 Fr minimum à votre versement pour le banquet afin de vous mettre en règle pour l'année sociale 97/98. Prière de bien vouloir l'indiquer dans la rubrique «communications». Un grand merci pour votre fidélité et votre compréhension.



NAMUR

In memoriam

Le **Colonel e.r. Roger Misson** nous a quitté inopinément le 20 avril dernier. La famille désemparée a omis de nous prévenir de sorte que ni le drapeau ni une délégation de la section n'étaient présents à ses funérailles le 24 avril en l'église Saint Joseph à Namur.

Le Colonel e.r. Humblet lui a, selon ce qui nous fut rapporté, rendu hommage et particulièrement commenté la maxime que le défunt avait fait sien jusqu'à la faire graver au frontispice du hall d'entrée de l'ancienne Ecole des cadets : « Une vie réussie est la réalisation, dans l'âge mûr, d'une noble pensée de jeunesse ».

Le Président de la section et le Vice-président Poncelet ont rendu visite à Madame Misson et lui ont remis la hure funéraire.

Nous apprenions avec consternation le 10 juin 97 le décès du Vice-président national **A. Heureux** dont nous admirions la droiture, le courage et l'engagement total au service du Pays et de la cause des Chasseurs Ardennais. Notre drapeau et une délégation conduite par le Président Cubert étaient présents à ses funérailles.

Notre drapeau était également présent, le 14 août, aux funérailles du 1er Sergent-Major Daniel Lucas, décédé en service commandé à Andermatt (Suisse).

Le 16 août, une délégation assistait à Mettet aux funérailles de **Monsieur Depraute**, beau-frère de notre Président Roger Cubert.

Aux familles dans la peine, nous réitérons nos plus vives et sincères condoléances.

Jubilés

Notre Président d'honneur, le **Colonel e.r. Alphonse Liber** et son épouse ont fêté leurs noces de brillants le 27 avril dernier.

Notre membre et ami **Georges Etienne** et son épouse ont pour leur part fêté leurs noces d'or le 20 avril.

Toutes nos félicitations à ces heureux jubilaires ! Nous leur souhaitons de vivre encore de très, très nombreuses années de vie commune pleines de bonheur.

Activités de la Section

Marche Européenne de Souvenir et de l'Amitié

Comme les années précédentes, notre

drapeau et une imposante délégation conduite par le Président étaient présents à Martelange pour la cérémonie d'hommage au Monument national des Chasseurs Ardennais.

Nous étions présents également sur les hauteurs de Bodange afin de saluer la mémoire du Commandant Bricart et de ses frères d'armes tombés lors d'un combat héroïque.

Nous étions présents encore à Marche-en-Famenne, à l'arrivée de cette MESA 97 pour dire notre admiration à tous les participants.

Fête nationale française

Invités par Madame Chantal Honhon, Consul honoraire de France à Namur, le drapeau et une délégation ont assisté aux cérémonies au monument franco-belge et aux traditionnels dépôts de fleurs au cimetière de Namur. Une réception très chaleureuse offerte par le Consul et l'Union française de Namur clôtura la journée.

Fête nationale belge

Une imposante délégation conduite par le Président entourait notre drapeau tant à l'occasion du Te Deum chanté en la cathédrale Saint-Aubain que lors du dépôt de fleurs au monument du roi Léopold I qui lui succéda. A l'issue de ces cérémonies, les participants furent reçus par l'Administration communale de Namur à l'occasion de la réception offerte sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville.

Anniversaire des bombardements de Namur

Le 18 août 1944, le noeud ferroviaire de Namur était la cible des bombardiers alliés. La précision de ces bombardements ne fut pas un modèle du genre puisque plus de 300 personnes y laissèrent la vie.

Le drapeau et une délégation ont assisté à l'office religieux célébré à la mémoire de ces victimes en l'église Saint-Nicolas. Le monument érigé à leur mémoire sur le parvis de l'église à été fleuri à 18H12 précisément, moment où la première bombe dévastatrice explosa 53 ans plus



NEUFCHATEAU Libramont-Chevigny Légglise

Décès

Le 27 juin 1997 **Walter Copine**, Chasseur Ardennais, ancien combattant de Wideumont-Gare. Le 11 juillet 1997 **Maurice Goffin**, Chasseur Ardennais, ancien combattant et prisonnier de guerre de Assenois. Le 11 juillet 1997 **Edouard Warlomont**, Chasseur Ardennais, ancien combattant de Presseux St Pierre. Le 27 juillet 1997 **Fernand Dechambre**, Chasseur Ardennais, anciens combattant de Bernimont Ste Marie. Le 25 mai 1997 **Mme Ida Collignon** de Renaumont Ste Marie. Le 8 juin 1997 **Mme Edouard Condrotte** de Martilly. Le 22 juillet 1997 **Mme Norbert Lecomte** de Lescheret. Toutes trois membres honoraires. Aux familles dans la peine nous

réitérons nos plus sincères condoléances.

Bataille de la Sambre

Nous étions présents également en Basse Sambre ce 24 août afin de rendre hommage à la mémoire des 5.000 soldats français tombés sur ce coin de terre belge en août 1914.

Libération de Namur

Le premier samedi de septembre de chaque année, Namur fête sa libération par les troupes alliées en 1944. Comme chaque année, le drapeau et une délégation ont assisté aux différentes manifestations marquant cet heureux anniversaire.

Planning des activités de la Section

13 septembre: Excursion annuelle de la Section ; la « petite Suisse » grand-ducale et la vallée de la Moselle seront nos destinations.

Dans le cadre des Fêtes de Wallonie :

- 18 septembre : hommage à F. Bovesse, Maison de la Culture.

- 21 septembre : pèlerinage au cimetière de Belgrade à 1000 Hr.

- 22 septembre : messe en wallon en l'église Saint-Jean à 1000 Hr.

Ensuite:

- 09 octobre: Congrès des Croix de Guerre ; messe à 1000 Hr en l'église Saint-Albert.

- 09 novembre: Relais sacré à 1600 Hr, place Saint-Aubain.

- 11 novembre: Armistice ; messe en la cathédrale à 1000 Hr, suivie d'un dépôt de fleurs au cimetière de Belgrade.

- 15 novembre: Te Deum en la cathédrale à 1100 Hr.

- 23 novembre: Assemblée générale de la Section de Namur à 11H00, suivie du banquet de Saint-Hubert, notre vénéré patron.

La photo ci-dessous a été prise en France en juin 1940. La section de Namur aimerait connaître ceux qui y figurent. Voir le dernier "Nam" Hure" pour tous les détails.

réitérons nos plus sincères condoléances.

Activités de la section

Le 25 juin la section a participé avec drapeau à la cérémonie à Bodange et au monument national à Martelange à l'occasion du passage de la marche européenne du souvenir et de l'amitié. Le 21 juillet, fête nationale, la section a assisté avec drapeau au Te Deum à Libramont et à Neufchâteau.



SAINT HUBERT

Décès

Notre membre ancien combattant et commissaire **Charles Delaite** de Redu. **Michel Gillard** de Vesqueville, frère de notre membre sympathisant Léon Gillard de St Hubert. Notre membre honoraire **Mme Simone Hanzir** de St



Hubert, belle-mère de nos membres sympathisants Léon Gillard et André Jodocy de St Hubert. **Willy Bourdon** de Vesqueville, beau-frère de notre membre sympathisant Louis Devaux de St Hubert. Notre membre sympathisant **Léonce Magnan** de St Hubert. Mme **Mariette Maziers** de St Hubert, épouse de notre vice-président Gilbert Hotton, mère de notre membre sympathisant Jean-Pierre Hotton et belle-mère de notre membre sympathisant Jean-Claude Pecheur. Mme **Gabrielle Petit** de Libin, épouse de notre membre ancien combattant Joseph Bara. M. **Fernand Hanneuse** fils de notre membre ancien combattant André Hanneuse de Transinne. **Vincent Detaille**, fils de notre membre sympathisant Jean Detaille de St Hubert.

Aux familles dans la peine nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Hospitalisations

Notre membre honoraire **Suzanne Toussaint** de St Hubert à la Clinique de Libramont.

L'épouse de notre membre ancien combattant **André Leroy** et St Hubert. Notre membre effectif **Firmin Thomas** de Vesqueville à l'hôpital de Mont-Godinne. Notre membre ancien combattant **Léon Duchêne** à la clinique de Libramont;

Nous souhaitons à toutes et à tous un prompt et complet rétablissement.

Noces d'or

Notre membre ancien combattant **Léon Etienne** de Vesqueville et son épouse **Camille Henneaux** ont célébré leurs cinquante ans de mariage. Nous les félicitons de tout coeur et leur souhaitons encore de nombreuses années de bonheur.

Assemblée générale

Celle-ci se tient le samedi 11 octobre à 11H30 en la salle des mariages de l'hôtel de ville de St Hubert. Elle est précédée, à 10 hr 30, d'une messe chantée en l'église St Gilles à la mémoire des Chasseurs Ardennais décédés. Après cette messe, une gerbe est déposée au monument aux morts.



VIELSALM et 3ChA

Assemblée générale de la section

C'est à Salmchâteau que la section de Vielsalm de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais a tenu sa 47e assemblée générale. La journée débuta par un hommage envers les victimes civiles et militaires des deux guerres par un dépôt de fleurs au pied du monument et la sonnerie «Aux Champs». Bérêts verts, épouses et sympathisants gagnèrent ensuite l'église St Servais pour assister à une messe célébrée par M. l'abbé Balthazar et solennisée par les orgues et la chorale paroissiale.

Assemblée générale

A l'issue de l'office c'est en l'église que se tint l'AG. Le Président de la section, M. Georges Schmitz s'adressa à l'assemblée en ces termes: "Au nom du comité de la section régionale de Vielsalm et 3 Ch A je souhaite à toutes et à tous la plus cordiale bienvenue à notre 47e assemblée générale annuelle statutaire. Merci à vous Mesdames qui nous faites le plaisir de participer à cette journée. Je remercie tout particulièrement M. Marcel Remacle, notre bourgmestre, M. le colonel Baudouin Keutiens, vice-président national, M. François Guiot, secrétaire national et Madame Guiot, M. l'aumônier Brouwers, ancien du 3ChA et M. l'abbé Balthazar qui nous font l'honneur d'être des nôtres. Je salue la présence de nos amis de l'extérieur: Charleroi, Xhoris, Huy, Tohogne, Verlaine, Villers-le-Bouillet...fidèles de Vielsalm. Félicitations. Salut aussi à notre nonagénaire Joseph Martin de Hierlot qui est de toutes nos

manifestations. Je vous demande de l'applaudir. D'autres sont de tout coeur avec nous mais, pour raison de santé ou tout autre handicap, en sont empêchés. Pensons à notre secrétaire André Gilson qui vient de subir une très grave opération, à Joseph Haidon hospitalisé au CHU (décédé depuis) et bien d'autres encore. Souhaitons leur à tous un prompt rétablissement. Ayons une pensée pour les trop nombreux amis qui nous ont quittés depuis juin 1996: le 28 juin Joseph Martin à Malmédy, le 1er juillet Joseph Thonus à Courtill, le 28 juillet Henri Piront à Somme-Leuze, le 2 septembre Jules Englebert à Rencheux, le 2 septembre Jean Dierckx à Burtonville, le 6 novembre Guy Remacle à Vielsalm, le 12 novembre Achille Lekeux à Grand-Halleux, le 19 novembre Albert Lanuit à Vielsalm, le 30 décembre Emile Caprasse à Bovigny, le 11 janvier Henry Honnay à Rencheux, le 21 janvier Maurice Lamouline à Rencheux, le 1er mars Antoine Foggen à Gouvvy, le 17 avril Abel Evrard à Vielsalm, le 21 avril Thomas Monfort à Vielsalm. Ajoutons à cette liste Adolphe Lheureux, vice-président national dont les funérailles ont eu lieu hier à Fumal. Drapeau et délégation de la section étaient présents. Je vous invite à y associer le souvenir de tous les bérêts verts morts au champ d'honneur, en service commandé ou décédés depuis 1940.

Merci à vous amis fidèles, que vous soyez anciens bérêts verts de 40, maquisards à la hûre, Chasseurs Ardennais admis à la retraite ou anciens miliciens, votre présence nous encourage à maintenir l'esprit chasseur ardennais qui résiste fort bien à l'usure du temps... Afin que notre fraternelle vive et se poursuive encore bien longtemps restons unis et solidaires les uns des autres. Sachons apporter un petit quelque chose à la section, si peu que ce soit! Amener un membre par exemple! Ne négligeons aucune possibilité de mener à bien notre mission. Et nous, les anciens, sachons nous persuader que nous n'avons pas le monopole du patriotisme et que d'autres que nous, plus jeunes, sont aussi capables de poursuivre notre idéal. Je remercie M. le curé qui nous reçoit dans son église. Merci à l'organiste et à la chorale. Merci aux délégués pour la perception des cotisations. Merci à l'administration communale pour le subside nous alloué. Il n'y a pas de modification au comité. En 1998 une partie sera sortante et rééligible ou démissionnaire."

Excursion

J'avais reçu des projets d'excursion exprimés par des jeunes: Bourg-St-Maurice, l'Alsace ou encore Pierre Percée dans les Vosges où tout rappelle de pays de Salm. Ils n'ont pas été retenus par le comité. L'excursion du mois de septembre a été programmée par le comité au début de l'année. (Elle aura lieu au Grand-Duché de Luxembourg au moment où paraîtront ces lignes 10/9).

Musée

Vous savez que la section Vielsalm et 3 Ch A a la ferme volonté de reconstituer un musée Chasseur Ardennais à Vielsalm. Jusqu'à présent une salle faisait défaut. Ce n'est plus le cas actuellement. Cette reconstitution aura lieu au centre de la localité dans un local du bâtiment abritant l'Archéoscope, avenue de la Salm. La section lance un appel pressant à tous les anciens des 3 et 6ChA et aux sympathisants pour qu'ils aident à constituer un souvenir du 3ChA à Vielsalm. Tout objet ChA sera le bienvenu. Merci d'avance.

Le Trésorier

Joseph Herman présenta en détail les comptes de l'exercice 95/96 lesquels furent approuvés par applaudissements.

Invité à prendre la parole M. le bourgmestre Remacle confirma la reconnaissance de Vielsalm envers les ChA qui firent front à l'ennemi en 1940. Il insista pour que les anciens apportent leur

témoignage aux jeunes qui, un jour, prendront la relève, témoignage d'autant plus important que le racisme, l'intolérance sont toujours aussi menaçants. Au nom de l'administration communale et de toute la population M. Remacle rappela combien Vielsalm était fière d'avoir une fraternelle aussi dynamique. Le président invita encore les membres à participer aux cérémonies de la Mesa ainsi qu'au Te Deum du 21 juillet: «Ayons à coeur d'y assister en nombre».

Distinctions honorifiques

La séance académique se clôtura par la remise de la médaille d'argent à Toussaint Yerna, Alphonse Clément, Marcel Bocken et Walter Verrecas. La médaille d'or à Lucien Hemroulle.

Banquet

C'est en la salle «Salm Nova» que les 120 convives se retrouvèrent pour un repas gastronomique suivi de la tombola traditionnelle, le tout orchestré par le trésorier Joseph Herman et animé par l'infatigable Gilbert Lesenfant. Le goûter de fin d'année aura lieu le vendredi 12 décembre en la salle «Salm Nova» à Salmchâteau. Inscriptions auprès du trésorier.

Jubilé

C'est avec retard que nous avons appris que Georges Archange et son épouse avaient célébré leurs 50 années de mariage à Honvelez-Bovigny. Le 6 septembre Marcel Godet et son épouse Flore Quoilin de Harzé ont, quant à eux, célébré leurs 60 années de vie commune. Félicitations et longue vie.

Carnet noir

Depuis l'AG du 10 juin dernier la section déplore le décès de cinq membres: le 19 juin **Joseph Haidon** à Lierneux, 3e compagnie du 6ChA, classe 39. Le 24 juillet **Joseph Guebelle** à Regné 3ChA. Le 26 juillet **Lucien Torlet** à Basse Bodeux 3ChA. Le 18 août **Emile Samray** à Malempré 3ChA. Le 28 août **Louis Octave** à Burtonville 3ChA.

Aux familles endeuillées nous réitérons nos fraternelles condoléances.

Mariage

Muriel Gilson de Neuville-Vielsalm et **Benoît Crépin** de Petit-Thier-Vielsalm se sont unis pour le meilleur et pour le pire. Muriel est la fille de notre secrétaire André Gilson.



VIRTON

La section a participé au Te Deum le 21 juillet à 11 hr en l'église décanale de Virton. Le 23 août nous avons assisté à la messe du souvenir pour la commémoration des combats d'août 1914 à Latour où nous avons rendu hommage au monument des fusillés. Le 24 août la section était représentée à Bleid, Gomery et Ethe pour commémorer les mêmes souvenirs.

La section déplore le décès de deux de ses membres: Mme **Gilberte Carpentier**, veuve de M. Léon Herman, décédée le 25 août 1997. M. **Gaston Julien**, ancien Chasseur Ardennais et prisonnier de guerre 1940-1945 du 28 mai 1940 au 17 mai 1945 au stalag 1 A No 7363. Il était né à Willancourt le 20 août 1917. Il a participé à la campagne du 10 au 27 mai 1940. Il fut prisonnier et envoyé en déportation en Allemagne à Königsberg. Il est toujours resté au même endroit pendant toute la période de sa déportation. Il est décédé à Saint Mard le 20 août 1997. La section présente aux familles dans la douleur ses plus sincères et chrétiennes condoléances.

Section régimentaire

Zones Bruxelles (02) et Wavre (010)

Deprez - (010) 61 46 78
Haudestaine - (010) 84 20 30
Lefèbvre - (02) 731 21 90
Gaand - (02) 538 12 12
Garain - (02) 378 13 53
Berwette - (02) 374 29 94
Van Osselt - (02) 478 38 48

Zones de Liège (04) et Waremme (019)

Vignerot - (04) 250 18 50
Neven - (04) 336 75 50
Lenders - (04) 360 95 10
Tyrions - (04) 369 23 59
Kinet - (04) 253 31 93
Collard - (04) 250 48 15
Servais - (04) 278 59 30
Monjoie (019) 32 44 87

Zones Libramont (061) et Arlon (063)

Peltier - (061) 22 45 71
Beeckman - (063) 45 56 84
Botton - (063) 22 76 09
Lesage - (061) 28 80 38

Zones La Louvière (064) Nivelles (067)

Chimay (060) et Tournai (069)
Bouche - (064) 33 61 19
Lebacq - (067) 33 04 91
Deforge - (060) 39 98 84
Dorchy - (069) 54 87 59
Zone Charleroi (071)
Araux - (071) 39 26 74
Degreef - (071) 41 30 40
Goffin - (071) 61 33 34

Zone Namur (081)

Castermans - (081) 46 18 85
Vos - (081) 21 02 96
Dieu - (081) 46 14 90
Denil - (081) 21 48 54
Gaelens - (081) 21 58 09
Leunens - (081) 30 17 42
Charlot - (081) 30 62 27
Frédéric - (081) 41 20 92

Zones Dinant (082) Ciney (083)

Fiévet - (082) 66 71 85
Ferette - (082) 22 32 77
Thys - (082) 66 70 41
Brunin - (083) 67 75 09
Frankart - (082) 61 23 41
Ameeuw - (083) 68 90 39

Zone Verviers (087) Stavelot (080)

Klein - (087) 77 33 79
Simonis - (087) 67 93 68
Vilvorder - (087) 77 31 22
Mathias - (087) 77 37 57
Servais - (087) 77 59 32
Garreyn - (080) 51 02 12
Vaessen - (087) 46 93 15

Zones Marche-en-Famenne (084)

Durbuy (086)
Bernard - (084) 31 28 72
Philippe - (084) 21 17 12
Antoine - (084) 31 18 60
Kileste - (084) 31 38 51
Jacques - (084) 31 23 49
Lambert - (084) 32 13 01
Hody - (084) 32 15 08
Dandois - (084) 31 40 04
Housiaux - (084) 31 19 23
Liben-Steyns - (084) 31 38 01
Ducène - (084) 31 36 14
Galderoux - (084) 22 18 14
Leuris - (084) 31 53 45
Leduc - (084) 44 45 13
Brisson - (084) 31 42 43
Dehaen - (084) 21 35 27
Nannetti - (084) 36 64 68
Van Malder - (086) 21 34 60
Ringfet - (086) 36 60 62
Van den Meerssche - (086) 32 28 20

Le mot du Président

Alors que, voici un an, la Belgique entière, horrifiée suite aux exploits du monstre Dutroux exprimait son désarroi et son ras-le-bol en organisant marches blanches et comités blancs notre section était douloureusement frappée par la disparition brutale de deux de nos camarades de la première heure. Aussi, un an après, notre comité a-t-il tenu à déposer en toute discrétion quelques fleurs sur la tombe de Henri Galderoux à Forrières et sur celle de Claude Colbrant à Bourdon. Nous répéterons d'ailleurs ce geste aux environs du 15 octobre à Gesves pour honorer la mémoire de notre ancien président de section, feu le colonel e.r. René Moïny. Et dernièrement en août, nous avons été fortement peinés d'apprendre le décès accidentel du 1er sergent-major Daniel Lucas alors qu'il était en service commandé en Suisse. Sportif accompli, aimant se dépasser physiquement, il était bâti pour résister aux ans mais le sort et la montagne en ont décidé autrement. Aussi à l'occasion de ses funérailles le 14 août à Sart-Bernard étions-nous nombreux, civils et militaires, pour montrer à son épouse, à ses deux fils et à sa famille combien, tous, nous l'apprécions.

Ces tristes souvenirs nous ont d'ailleurs incités à revoir notre chaîne d'information parue dans le No 185-186 de notre revue. Bien que nous vous souhaitons de devoir la consulter le moins possible, nous vous invitons à la détacher et à la placer près de votre téléphone. Il est inutile de se rappeler qu'une fraternelle n'a pas comme objectif unique de se retrouver 2 à 3 fois l'an pour copiner dans la joie. Lorsque le deuil ou la maladie frappe l'un des nôtres, la présence de quelques membres de notre section reconforte souvent quelque peu la famille éprouvée.

Comme chaque année depuis 8 ans et grâce à l'accord du commandant du régiment, nous avons le plaisir de vous inviter pour fêter St Hubert avec les chasseurs ardennais le 14 novembre au Camp Roi Albert. En temps utile une invitation personnelle vous sera transmise avec le programme de la journée et les modalités d'inscription.

Bientôt aussi notre année sociale se termine fin octobre. Vous recevrez votre carte de membre 1988 ainsi que l'invitation à payer. Merci d'avance de bien, vouloir régler votre cotisation dès réception. Ce geste vous évitera tout malentendu et toute correspondance inutile. Sachez qu'au moment de rédiger ce mot (1 septembre) notre section compte 566 membres alors que l'an dernier nous en avions 612: inutile de vous dire que tout nouveau membre est le bienvenu.

Comme au régiment un nouveau caporal de corps a été désigné et qu'en fin d'année un nouvel adjudant de corps sera mis en place, nous tenons à rendre hommage à l'Adjudant-major Charlot et au caporal-chef Brison pour l'appui qu'ils nous ont toujours fourni au sein de notre comité. Un merci tout spécial à Willy Charlot qui fut le maître d'oeuvre incontesté du challenge Dusomclau. Il va de soi que nous souhaitons plein succès dans leurs nouvelles fonctions à leurs successeurs l'adjudant-chef Peltier et le caporal-chef Ducène. Nous les remercions d'ores et déjà pour l'aide qu'ils voudront bien nous fournir au sein de la fraternelle.

Pour terminer nous espérons vous retrouver nombreux le 14 novembre à Marche pour fêter St Hubert et pour montrer notre attachement au régiment.
C. Bernard

Chaîne d'information de notre section

actualisée au 1 septembre 97

Elle remplace celle diffusée au n°185-186 de la revue.

Objectifs

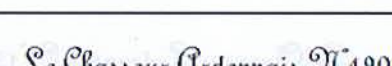
1. Avertir le Comité et les membres intéressés de certains événements (maladies, hospitalisations, décès, ...) où la solidarité devrait se manifester rapidement.
2. Représenter occasionnellement la section à la demande du Comité

Fonctionnement

1. Tout membre ayant la connaissance d'un événement repris ci-dessus est prié d'en avvertir par téléphone l'une des personnes ci-dessous:
Camille Bernard - (084) 31 28 72 - Marcel Leuris - (084) 31 53 45 - Jean Dandois - (084) 31 40 04 - André Nannetti - (084) 32 61 01 Bu et 36 64 68 privé - Ernest Peltier - (084) 32 61 07 Bu et (061) 22 45 71 privé - Daniel Ducène - (084) 32 61 37 Bu et 31 36 14 privé - Jean Klein - (087) 77 33 79
2. Le président, le secrétaire-trésorier, ou, à défaut, un des membres du Comité réagit au nom de la section (lettre, délégation, drapeau, visite, ...) Il prévient le ou les membres **chefs de file** (noms soulignés) ou, à défaut, un des membres de la zone téléphonique concernée, des dispositions prises ou demande de représenter la section.
3. les **chefs de file** sont priés de mettre les membres de leur file au courant. (il y a maximum 6 noms par «file»)

Remarques:

1. Placez la liste ci-contre près de votre téléphone
2. Cette liste n'est pas limitative. N'hésitez pas à prévenir d'autres membres que vous estimez concernés par l'événement
3. Prière à ceux qui désirent figurer sur la liste de contacter Marcel Leuris.



ANDERMATT

Stage Adventurous Training

Le Régiment A, dans le courant du mois de mai, été autorisé à constituer un détachement fort de quelque 40 hommes pour participer début août en Suisse à un stage trekking et escalade.

Très vite, le personnel est désigné. Tâche difficile car grand est le nombre de candidats. Toutefois une sélection sévère est effectuée. Certains devront même refaire les Tests Militaires d'Aptitude Physique (TMAP). Eh oui ! Il faut la moitié des points dans chaque discipline et comme cette année les TMAP devaient être effectués avant la fin mars, le manque d'entraînement physique pendant BELBAT et les congés post-BELBAT s'en sont fait ressentir. Certains candidats n'ont pu participer à ce stage suite à des problèmes médicaux. Le médecin était intransigeant car l'effort en altitude est dangereux.

Après ces considérations, il a fallu préparer cette semaine, principalement au niveau «nourriture». Un cuisinier est désigné. Il fait ses estimations et, renseignements pris sur place, la vie est effectivement très chère en Suisse (Exemples : le pain coûte 80 FB/Kg et le poulet 320 FB/Kg). Beaucoup trop cher pour notre petit crédit. Alors, on décide de faire comme nos voisins du nord, les Hollandais: on prend tout avec nous. En fait, on fait mieux qu'eux, on prend un Volvo chargé de 4 congélateurs «bahut» remplis de pain et de viande sans oublier, bières, coca, ice-tea.

Un dernier aspect de préparation est le domaine médical. Un médecin et un infirmier sont désignés. Eux aussi doivent constituer leurs stocks de médicaments appropriés à la saison et à la montagne, ce personnel devant en outre être apte physiquement à participer aux activités.

Enfin le départ est fixé: dimanche 3 août à 6 heures. Premier ennui, un frigo ne démarre pas. Il est primordial car il contient ... les bières. Pas de problème, on le pousse et l'aventure débute.

A 14 heures, on est au rendez-vous fixé à Bâle, frontière Allemagne-Suisse. Là, les premiers contacts avec l'autorité suisse sont assez froids.

Le franchissement de la douane est à comparer



Au Régiment



à celui de Donji-Miholjac entre la Hongrie et la Croatie. Mais la Suisse est neutre et les véhicules militaires étrangers ne sont pas les bienvenus. Alors, contrôle sévère et autorisation nécessaire.

Après ces quelques aventures, nous arrivons enfin à Andermatt ou plus exactement au petit village de Hospetall. Altitude 1441 mètres. Un logement de l'armée Suisse, 3 chambres, 4 WC et les douches à 100 mètres. Installation, briefing, repas, causeries et au lit.

Le lundi dès 8 heures, distribution du matériel, chaussures de randonnées, chaussures pour

Remise d'un souvenir par le chef de la défense en montagne de l'Armée suisse

glacier, piolet, tenue Gore-tex, sac à dos, tout jusque dans le détail. Formidable. Dans la foulée, départ et première escalade. Le temps est au beau fixe, ne pas oublier la crème solaire. Très vite, pourtant, on constatera que ce ne sera pas des vacances.

La monitrice (Linda Le Bon) emmenant le groupe, quelques-uns veulent lui montrer leur résistance, après quelques mètres, la cassure est faite. Admirez le superbe paysage, me dis-je, le car ne partira de toute façon pas sans tout le monde !

De retour au logement, le Colonel Romanesci, Commandant le Centre d'Instruction d'Andermatt, nous adresse quelques mots, il nous apprendra que sa région est le point de départ de quelques grands cours d'eau; le Rhin, le Rhône, le Tessin (Pô) et l'Inn (Danube). Nous recevrons d'ailleurs, tous, en souvenir, un canif «suisse» gravé.

Le mardi, nous partons pour deux jours avec une nuit en refuge. La matinée du mardi est consacrée à l'apprentissage de la progression dans la neige. L'après-midi, ascension d'un sommet à 3065 mètres et puis surtout la descente dans la neige, glissade.

La nuit quant à elle fut mémorable. Toute la journée, les réflexions tournaient autour du film «Les bronzés font du ski» et leur nuit en refuge, mais pas d'italiennes, ce soir-là.

Nous sommes tous les 20 couchés les uns à côté des autres. Bonjour, la chaleur, les ronflements, les parleurs et les rieurs. Ceux qui ont dormi 4 heures sont heureux.

Le mercredi, un autre sommet mais en cordée, car on marche sur de la neige recouvrant un glacier, il y a donc risque de chute. Le paysage est

tout aussi beau, l'ascension est bien agréable pour un point de vue enchanteur. La descente en cordée est source de rigolade, car le premier qui glisse entraîne les 4 autres et c'est sur le cul et bien trempé dans le dos qu'on finit la course.

De retour au logement, les plus téméraires ou les moins fatigués vont visiter le petit village de Hospetall, «by night», une soirée de chants autrichiens, m'a-t-on rapporté !

Le jeudi quant à lui est réservé à l'initiation sur glacier. Après deux heures de trajet en montagne en bus, trajet peu évident car le bus ABL n'est pas prévu pour cela. Les lacets se négocient et dans les descentes, on se fait même dépasser par ... un tandem !

On y arrive enfin sur ce glacier. Ce glacier restera dans les mémoires de tous. Nous savons tous pourquoi.

Ce jeudi vers 15 heures, l'accident qui ne devait pas arriver est arrivé. Notre collègue et ami, Daniel Lucas a glissé. Nous sommes tous restés perplexes. Le médecin a tout fait.

Plus rien pour nous n'était comme avant. Le stage n'était plus le même. On n'aurait plus qu'à une seule chose, rentrer en Belgique. Oublier mais toujours ces images resteront gravées en nous.

La perte d'un ami, un collègue, lors d'un exercice ou une manœuvre est pénible. Ce sentiment est encore plus fort si cela survient alors que tous nous vivions une expérience unique qui aurait dû nous laisser que de bons souvenirs.

Le destin en a voulu autrement.

Ce jour, nos pensées iront à Madame Lucas et ses deux fils. Courage.

Jean-Guy Huben
Capitaine d'Administration

Nos hommes aux USA

Des Chasseurs Ardennais en Louisiane

DANS LE CADRE DU PARTENARIAT POUR LA PAIX (PFP), L'OTAN ORGANISAIT DU 11 JUIN AU 4 JUILLET, EN LOUISIANE (USA), UN EXERCICE BAPTISÉ

«COOPERATIVE NUGGET 97». QUELQUE 4.000 MILITAIRES, ORIGINAIRES DE 22 NATIONS, PARTICIPAIENT À L'EXERCICE.

UNE SOIXANTAINÉ DE CHASSEURS ARDENNAIS Y REPRÉSENTAIENT LA BELGIQUE.

Fort Polk - Cooperative Nugget avait pour but d'augmenter l'interopérabilité de l'OTAN et de ses partenaires en matière d'opérations humanitaires et de maintien de la paix et ce, au niveau bataillon, compagnie et peloton. Le Régiment de Chasseurs Ardennais y fournissait un état-major de compagnie, ainsi qu'un peloton d'infanterie, sur base de sa deuxième Compagnie. Le détachement était renforcé pour l'occasion par trois pelotons : un moldave, un polonais et enfin un lituanien.

Du 13 au 23 juin, une première phase appelée «Situational Training Exercise» (STX) familiarise les participants avec les méthodes d'entraînement de l'armée américaine et définit les procédures opérationnelles (ou drills tactiques) pour le «Field Training Exercise» (FTX). Ce dernier, exécuté du 24 au 30 juin, a pour but la mise en oeuvre d'une force multinationale de peacekeeping et l'établissement d'une zone tampon entre deux belligérants. Le 25 juin, quatre avions de transport Hercules et six hélicoptères Chinook amènent en quelques heures les soldats dans leur zone d'opération. Là, ils effectuent notamment des contrôles et des escortes de convois ; ils mettent en place des check-points et doivent réagir face à

Le Régiment vient de perdre un de ses sous-officiers en service commandé

In Memoriam Daniel Lucas

Andermatt, 7 août 97
Consternation.

Une fois de plus, le Régiment de Chasseurs Ardennais est cruellement frappé par un accident grave.

Berne, 10 août 97
Tragique destin.

Le Régiment pleure notre collègue.

Les sous-officiers viennent de perdre un des leurs.

Sart-Bernard, 16 août 97
Dernier voyage.

Nous devons nous séparer de Daniel. Nos pensées émues et respectueuses vont en premier lieu à Michèle, son épouse, à Hugues et Benjamin, ses enfants qui ont toujours su comprendre la vie professionnelle de Daniel.

Partageant avec amour ses absences et ses présences parmi eux. Pour vous, Madame Lucas, pour vos enfants, pour sa Maman ainsi que tous les membres de sa famille, le fait de savoir que beaucoup de monde en général et tous les Chasseurs Ardennais en particulier partagent très sincèrement votre deuil, profond, doit constituer une consolation.

Beaucoup étaient présents pour saluer une dernière fois Daniel et tous vous apportaient leur respectueuse sympathie, leur soutien silencieux. D'un engagement sans bornes, un souci permanent de la perfection.

D'un profond respect envers ses supérieurs. Sa tolérance, sa discrétion envers ses collègues.

Sa chaleur humaine avec ses subordonnés. Daniel avait conquis le coeur de chacun tant dans son cadre professionnel que dans le milieu civil.

Adieu Daniel, il nous restera dans le coeur une marque d'amitié imprégnée à jamais.

Nous te garderons toujours avec respect et reconnaissance dans notre mémoire.

L'Adjudant de corps



Né à Namur le 13 juin 1954, Daniel s'engage comme volontaire en février 1972 et rejoint le 1ChA en juin de la même année. Passe ensuite à l'Ecole d'infanterie en septembre 1976 pour y suivre et y réussir le cours CSOM. Revient au 1ChA à l'issue de celui-ci.

Réussit ensuite le passage SOM-SOC. Passe à la compagnie QG de la 7e Brigade en mai 1986 et rejoint définitivement le Régiment en janvier 1995.

Daniel était titulaire de nombreux brevets militaires et a participé à la mission Belbat XIII.

quelque 400 acteurs (role-players) américains. Toutes ces actions se déroulent en terrain boisé, par un climat très chaud et humide.

Le Regt ChA fournissait également des cadres contrôleurs, ainsi que deux officiers d'état-major pour une activité dénommée «Staff Officer Program».

Ces deux derniers reçoivent une formation en vue de planifier, préparer, exécuter et contrôler

l'entraînement et l'engagement d'une force de rétablissement et de maintien de la paix. C'est ainsi que leur programme les conduisit au Peacekeeping Institute de Carlisle en Pennsylvanie, à l'Ecole d'Infanterie de Fort Benning en Géorgie et à la Garde Nationale de La Nouvelle-Orléans et de Fort Polk en Louisiane.

Une cérémonie de clôture conclut le 2 juillet cet exercice, riche en enseignements divers.



Des hommes de la 2e Cie à l'exercice dans le climat humide et chaud de la Louisiane. Trois hélicoptères américains Black Hawk en attente de l'embarquement

**Un peloton revient des USA...
Un autre part en France !**

Adventure Training

Du 03 au 11 JUILLET 97, UN PELOTON DE LA DEUXIÈME COMPAGNIE PARTICIPAIT À UN STAGE DE HAUTE MONTAGNE AU SEIN DU 7ÈME BATAILLON DE CHASSEURS ALPINS DE BOURG SAINT-MAURICE. LA RÉUSSITE DE CE STAGE PERMETTRA D'ACQUÉRIR LE BREVET ALPIN MILITAIRE (BAM).

Le jeudi 3 juillet, le peloton de la 2^{ème} Cie embarque dans un bus avec comme destination le 7 BCA à Bourg-Saint Maurice. Après 15 heures de route, nous voici arrivés au sein de notre unité marraine où un accueil chaleureux nous est réservé. Le vendredi, nous commençons la journée par la visite du musée et du quartier du 7 BCA, ensuite nous sommes équipés du matériel nécessaire pour réaliser les activités en haute montagne. Après-midi, nous effectuons une petite ascension vers le lieu dit «les chapelles» afin de tester l'équipement et les chaussures.

Samedi, premier contact avec la montagne, la vraie. Départ du col du Grand Saint Bernard pour monter à 3.000 mètres vers le col de «Lancebranlette». Lors de l'ascension une tempête de neige nous surprend, heureusement la veste en Gore-Tex nous protège efficacement. Le sommet atteint, nous dévorons le casse-croûte et prenons le chemin du retour, une descente parsemée de nombreuses chutes car le sol herbeux était rendu glissant par la neige.

Le dimanche est consacré à la visite d'Annecy, belle grande ville située au pied de la montagne et bordée d'un immense lac vert.

Lundi et mardi, nous marchons toute la journée sur des sentiers avec à chaque fois une arrivée au sommet où l'instructeur nous décrit le paysage, l'Italie, le Val d'Isère, le Mont Blanc, etc. ...

La journée du mercredi est consacrée à l'école des noeuds, aux techniques de rappel et d'escalade (journée de repos pour les jambes avant le BAM). Nous voici jeudi, journée tant attendue.

Nous sommes divisés en deux groupes, devant chaque groupe, un guide qui nous impose sa



cadence de montagnard endurant.

Le but est de parcourir 15 Km dans la montagne avec un sommet à 3.300 mètres et un autre à 2.500, le tout en shevry quart. A l'arrivée, une escalade en varappe et un rappel termine le parcours. J'avais oublié de vous signaler que chacun porte un sac à dos de 14 kilos.

Encore une fois, le Chasseur fait face, tout le

monde réussit et obtient son brevet. Ce qui entraîne les félicitations des collègues français surpris par notre enthousiasme, notre esprit de groupe et notre mordant. Nous pouvons rejoindre le Régiment la tête haute avec encore présents à l'esprit les mots de félicitations du Chef de Corps du 7 BCA et dans la poche, le brevet tant convoité.

1Sgt G. Conard - S1/ADVTRG

Chers amis du «Navarre» nous ne vous oublierons pas

Victime de la nouvelle politique de défense, le 5e Régiment d'Infanterie « Navarre sans peur » a cessé d'exister le 6 juillet; la cérémonie s'est déroulée le 25 juin à Beynes dans une ambiance d'amertume et de profonde tristesse.

Notre Régiment, jumelé depuis près de 25 ans avec le « Navarre » participa aux cérémonies avec un peloton de la 2e compagnie et une délégation de chaque catégorie de personnel, témoignant ainsi de l'amitié et des liens étroits qui unissaient les deux unités. Les autres unités jumelées étaient également présentes avec une délégation: le 2e bataillon du Royal 22e Régiment canadien venu de Québec et le Panzergrenadierbataillon 212 d'Augstsdorf, RFA.

Depuis le 19 mai 1973, les liens entre le 5RI et le 1ChA n'ont cessé de se développer grâce à des échanges fréquents de délégations lors des festivités et surtout de détachements lors de différents camps et exercices. Mais si le souvenir de ces activités fort enrichissantes ne s'estompera pas de sitôt dans l'esprit des Chasseurs Ardennais, aucun n'oubliera la présence salvatrice et très remarquée de la musique du 5RI lors de Fastes du 1ChA.

Après une évocation dynamique et colorée d'un passé glorieux et unique, fait de cinq siècles de courage et de sacrifices, qui aurait dû lui ouvrir les plus belles perspectives d'avenir, le prestigieux

Régiment défila une dernière fois derrière le Colonel Pierre Roques, 120e et dernier Chef de Corps. A l'issue de la remise du Drapeau et des fanions de compagnies, le Chef de Corps rappela toutefois leur secret espoir de voir renaître un jour leur vieux

« Navarre ».

Mais si notre Régiment a perdu avec la dissolution du 5RI un autre de ses Régiments frères, les Chasseurs Ardennais comptent bien conserver leurs amis « charbonniers ».



Les amis du 3ChA sont devenus ceux du Régiment. Point n'est donc besoin de longues présentations

Le 7e Bataillon de Chasseurs Alpins

Les experts de la haute montagne

Le 25 juillet 1997 avait lieu à Bourg Saint Maurice en France la cérémonie de passation de Commandement du 7^e Bataillon de Chasseurs Alpins entre le Colonel P. Blervaque et le Lieutenant-colonel J-L Friedling.

Le Chef de Corps, l'Adjt Lambert, CSM de la Compagnie Etat-Major et Services et représentant du RSM, ainsi que le Caporal-Chef Lesage, représentaient le Régiment pour l'occasion.

Ils eurent également le plaisir de rencontrer sur place un autre Chasseur Ardennais bien connu, le Major Van den Meersche, ancien Commandant en second du 1ChA, qui avait fait le déplacement pour soutenir son ex-collègue français de Finabel, le nouveau Chef de Corps.

Le programme débuta par une messe, dite à l'église de Bourg, suivie, en ville, de la cérémonie militaire et du défilé des troupes. Un apéritif et un lunch au Quartier Bulle, du nom d'un héros de la deuxième guerre mondiale et de la résistance, clôturèrent ces cérémonies.

Les liens qui unissent aujourd'hui le Régiment de Chasseurs Ardennais au 7e Bataillon de Chasseurs Alpins (7BCA) sont l'héritage du jumelage établi en 1970 entre le 3ChA et le 7BCA. A l'heure qu'il est, en raison de la dissolution récente des 5e et 151e Régiments d'Infanterie français, le 7BCA reste la seule unité française jumelée au Régiment. L'esprit Chasseur, la professionnalisation des Armées tant en France qu'en Belgique, l'idée européenne, la pratique d'une même langue, la rareté déjà évoquée des possibilités d'échange avec l'Armée de Terre française plaident assurément en faveur d'une intensification des relations entre nos deux unités. C'est ce message que le Chef de Corps du Régiment s'est plu à transmettre au nouveau Commandant du 7BCA. Espérons qu'il aura été entendu et que nous pourrions bientôt à nouveau voir dans nos Ardennes Chasseurs Alpins et Ardennais réunis dans un bel esprit de camaraderie.

La suite de cet article a été rédigée à l'attention de ceux qui ne connaissent pas cette belle unité de l'Armée de Terre Française.

Le 7BCA, appelé aussi le Bataillon de fer et d'acier, a été créé le 1er novembre 1840 en tant que 7e Bataillon de Chasseurs à pied. Sous cette dénomination, il séjourne successivement en Italie et en Algérie pour participer ensuite à la guerre de Crimée (1855-1856), à la guerre du

Mexique (1862-1867) en même temps que la Légion belge et à la guerre de 1870. En 1881, il séjourne en Tunisie.

Suite à la constante dégradation des relations franco-italiennes, et des efforts consacrés par l'Italie à fortifier sa frontière alpine, une loi de 1888 transforme le 7e Bataillon de Chasseurs à pied en 7e Bataillon Alpin de Chasseurs à pied qui devient ainsi un Corps spécial apte à combattre en montagne. C'est de cette époque que date le fameux béret alpin, encore appelé «tarte», au diamètre plus important que celui de notre béret vert. En 1912, le bataillon est envoyé au Maroc d'où il reviendra en 1913.

Il participe ensuite à la Grande Guerre en Alsace, sur la Somme, en Champagne, en Italie et en Belgique. Il offre à la France le sacrifice d'un millier de ses hommes, auxquels s'ajoutent quelque quatre mille blessés.

La guerre terminée, le Bataillon traverse la Belgique par étapes et participe au défilé de la victoire à Bruxelles le 22 décembre 1918 et à Liège le 31. Il monte ensuite la garde durant une année en Rhénanie.

De 1920 à 1922, il représente en Haute-Silésie la force et la volonté de la France entre les Allemands et les Polonais qui continuent à se battre. 1923 le voit dans la Ruhr et 1925 en Tunisie. Fin de cette année, il rejoint Albertville où il restera en garnison durant quatorze années.

D'octobre 1939 à avril 1940, le Bataillon participe à la «drôle de guerre» en Alsace. Du 17 mai au 06 juin 1940, il défend l'Aisne et l'Ailette dans les environs de Soissons. Les jours qui suivent vont le voir «faire Sidi-Brahim», expression qui signifie tenir jusqu'à la mort et qui tire son origine du comportement héroïque des Chasseurs lors du combat de Sidi-Brahim en Algérie en 1845. Les pertes officielles du Bataillon seront chiffrées à plus de soixante pour cent de son effectif. Dans le même temps, sa section d'éclaireurs à ski participe à la bataille des Alpes.

Le 1er septembre 1940, le 7e Bataillon de Chasseurs Alpins (7BCA) est officiellement dissous. S'il n'existe plus momentanément, ceux qui en ont porté l'écusson n'acceptent pas une défaite qu'ils n'ont pas méritée et se donnent alors à la cause de la Résistance. Le 02 août 1944 les mille quatre cents volontaires d'Albertville et du Beau fortain forment le Bataillon Bulle, du nom d'un Capitaine qui avait été cité à l'ordre de l'Armée et fait Chevalier de la Légion d'Honneur pour avoir, sur le Col de l'Enclave, suspendu à une corde et armé

d'un fusil-mitrailleur stoppé une colonne italienne en juin 1940. Cet officier avait par ailleurs repris le commandement de l'Armée secrète d'Albertville après que son Chef, un ancien Sous-Officier du 7BCA, eut été arrêté et fusillé par les Allemands. Il trouva la mort, assassiné par les Nazis le 20 août 1944.

Le 7BCA, reconstitué fin octobre 44 par la fusion de deux bataillons des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur), dont le Bataillon Bulle, reprendra immédiatement le combat dans les Alpes pour terminer la guerre en occupant le Val d'Aoste. Il occupera ensuite l'Autriche, pour y être dissous en avril 1946, puis reconstitué en avril 1948, et rejoindra la Tarentaise en novembre 53.

En novembre 54, une Compagnie de Montagne du 7BCA est intégrée au 6 BCA, Bataillon de Marche constitué pour être envoyé en Algérie. L'ensemble du 7BCA débarque à son tour en Algérie le 20 septembre 1955. Il y restera jusqu'au mois de décembre 1962, mois au cours duquel il rejoint Bourg Saint Maurice.

C'est là qu'il tient encore garnison aujourd'hui. C'est là qu'il a également vu son organisation évoluer d'une unité «d'hommes qui marchent» vers celle d'unité motorisée, tout en continuant à maintenir à un haut niveau sa spécificité alpine. C'est de là enfin que sont partis certains de ses éléments pour des opérations extérieures dans le cadre de l'ONU : au Sud-Liban, en Somalie, en Croatie et en Bosnie.

En 1992 coururent des rumeurs de dissolution du 7e. Aujourd'hui toutefois, l'avenir du 7BCA, paraît assuré. En effet, alors que les Chasseurs Alpins sont des fantassins à part entière, le développement d'une spécialité Montagne leur permet d'acquérir motricité, résistance, adaptation aux conditions extrêmes, cohésion et sang-froid, toutes qualités précieuses pour remplir les missions variées qui sont celles que les autorités politiques de nos pays confient de nos jours aux forces armées.

LiCol BEM J-P Chaudron, Chef de Corps

Un tragique accident s'est produit à l'aube du 5 septembre sur la N63 à quelques encablures du camp Roi Albert. Le **Caporal Christian Bresolin**, de la 2e compagnie, fut d'abord transporté à l'Hôpital de Aye puis au CHU de Mont-Godinne vu la gravité de ses blessures. Hélas, à 19h00, le décès de Christian nous a tous laissés dans la peine.

De la classe de milice 1989, il s'engage comme volontaire de carrière et rejoint la 6e compagnie MP. En 1993, il passe à la compagnie QG 1 (BE) Corps à Weiden. Il rejoint le Régiment en 1995 dans le cadre de BEAR et participe à la mission Belbat XIII.

D'un aspect extérieur débonnaire, il cachait un cœur grand et généreux et une disponibilité sans limite pour un métier qu'il aimait. Recherché par ses pairs, il ne manquait jamais de les aider, de les conseiller et de les guider.

Au nom de tout le Régiment et de ses compagnons d'armes, nous présentons nos plus sincères

condoléances à Sabine, son épouse, Flavien et Gaétan, ses enfants, ainsi qu'à toute sa famille.

Sa tolérance et sa discrétion n'avaient d'égal que l'Amour qu'il témoignait aux autres.

L'Adjudant de Corps



Chasseurs Ardennais en ex-Yougoslavie

Une fois de plus, il a provisoirement troqué son béret vert pour le béret bleu des Nations Unies. Depuis le 23 juillet, le Colonel BEM Yvan Jacques, Chasseur Ardennais de toujours, a repris la fonction clé de chef d'orchestre de l'Etat-major le plus hétéroclite jamais formé dans une opération militaire. Même le groupe d'Armée Nord (Northag), au plus fort de la guerre froide, n'a jamais aligné autant de nationalités et... de façons de voir les choses. L'Etat-major de notre Chasseur Ardennais est étonnant: des Russes, des Ukrainiens, des Slovaques et des Belges. De plus: une coordination permanente est nécessaire avec les observateurs de 22 nations différentes. Faut-il dire que la qualité du travail n'est pas la même pour tous? Notre chef d'état-major a trois adjoints: un Russe pour les opérations, un Slovaque pour les relations extérieures et un Belge pour la logistique et l'administration. Faut-il vous dire que notre ami le Colonel BEM Yvan Jacques est pleinement heureux là-bas. Et sa femme? direz-vous. Il répond: « Dans la mesure où je suis heureux, Agnès est heureuse! C'est une femme super! » Ajoutons qu'il prendra ses premiers congés 97 à sa rentrée, espérée pour fin octobre et... qu'il sera à ce moment-là grand-père depuis le milieu du mois.

Outre le Chef d'Etat-major, il y a actuellement cinq de nos nôtres au Quartier Général de l'ATNUSO:

- le Major Jean Fallay, (Monsieur MESA à l'Etat-major de la 7e Brigade mécanisée à Marche-en-Famenne) est G1-adjoint à Klisa, QG administratif, au NW de Vukovar
- le Capitaine-commandant Geysel, ancien du 3ChA, actuellement au Régiment, observateur des Nations-unies (toujours en salopette blanche?)
- l'Adjudant Wéry, du Régiment, sous-officier opérations au QG de Vukovar
- les caporaux-chefs Houthuys et Lesire, respectivement employé CSM et employé section personnel à la compagnie Quartier Général

Des Chasseurs Ardennais sont présents là-bas depuis le tout début. Qu'on se souvienne du Major Bernard Goffinet en observateur, du Colonel BEM Yves Mattart comme chef d'état-major du commandement du secteur oriental, du Major Gérard Van den Meerssche, commandant en second de Belbat III, des détachements de pelotons ou de compagnies renforçant les autres bataillons, des personnels isolés dans les états-majors à tous les échelons, et surtout les bataillons Belbat VI et XIII dont le dernier est rentré il y a moins d'un an.

Même si cela n'apparaît pas sur leur visage, ces militaires parmi lesquels on reconnaît le Colonel BEM Yvan Jacques, se trouvent dans un champ de mines. Comme vous le lirez dans l'article, le problème des mines est le souci principal des populations et des troupes. Il y a plus de 800000 mines à enlever...

LES NOUVELLES QU'IL NOUS DONNE SONT EN MÊME TEMPS UNE EXCELLENTE SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION (FINALE?) DE LA SITUATION EN SLAVONIE ORIENTALE. NOUS AVONS ESTIMÉ QUE, COMPTE TENU DU RÔLE MAJEUR QU'Y ONT JOUÉ LES CHASSEURS ARDENNAIS, C'ÉTAIT LE MOMENT D'EN PARLER UN PEU PLUS LONGUEMENT DANS NOTRE REVUE.

Le Colonel BEM Yvan Jacques, Chef d'Etat-major du commandement militaire de l'ATNUSO

Il y a diverses façons d'aider l'humanité. Certains dessinent des chats et parviennent à donner une résonance nationale à leurs états d'âme par la voix d'un aimable comparse en charge de commenter un défilé militaire. D'autres quittent pour de longs mois femme et enfants et se donnent sept jours sur sept à une mission infiniment délicate: aider des populations qui se sont haïes et combattues, à s'organiser et à revivre ensemble sur un territoire dévasté.

Les ruines de Vukovar, l'histoire récente de la Slavonie orientale, les mouvements incroyables des populations ces huit dernières années, le paquet d'armes collectées dans ce qui était une véritable armée, montrent le défi qu'affrontaient ces quelques centaines de civils et milliers de militaires. Enfin pour une fois dans ce monde, la poursuite d'une guerre fratricide et meurtrière aura été évitée, la paix restaurée, une région pacifiée, des élections organisées, la vie courante rétablie... par l'action des Nations Unies I Et dans cette action: pas de grands et puissants bavards, débarquements médiatiques, armada de journalistes. Rien que modestes nations, fonctionnaires dévoués et militaires idéalistes parmi lesquels nos hommes ont eu un rôle de premier plan. Oui, la Belgique, l'armée belge, nos Belbat successifs et notre personnel des Etats-majors ont eu une place majeure dans l'organisation et un rôle dominant dans l'action.

Parmi eux: beaucoup de Chasseurs Ardennais. Ils peuvent aujourd'hui accepter l'admiration de tous ceux qui veulent se donner la peine de mesurer les résultats obtenus.

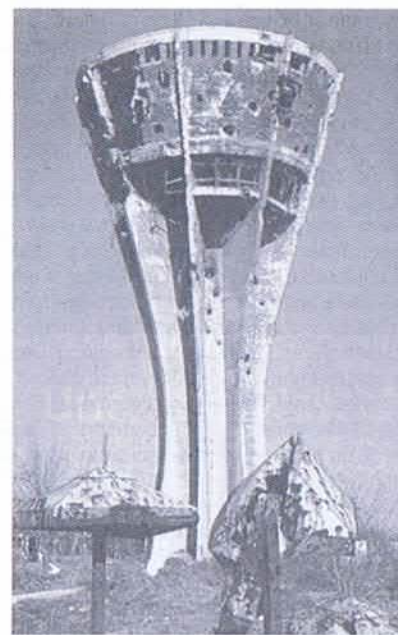
Nous vivons dans un drôle de monde: voilà une force militaire considérable, avec des contingents de dix nations, jouant un rôle vital de consolidation de la paix, dans un pays en ruines, à la population déplacée, force commandée par un Général-major belge avec un chef d'état-major belge. Ce n'est pas une grande nation qui a revendiqué le poste car le succès n'était pas garanti. Et comme on parle peu des choses qui marchent, CNN, Euronews et autres BBC World ignorent la Slavonie orientale. Tant que tout y va bien.

La situation en 1992 semblait pourtant pourrie: la population avait tout simplement été modifiée après une guerre cruelle qui avait tout détruit.



Comme disait à l'époque de sa mission le Colonel BEM Yves Mattart, l'ONU maintenait le statu quo, c'est-à-dire consolidait la victoire des Serbes dont les milices faisaient la loi. Pourrie encore quand l'offensive éclair des Croates récupéra les parties de la Croatie prises par les Serbes... sauf la Slavonie orientale. Ceci les aurait mis en contact direct avec les Serbes de Yougoslavie, entraînant une guerre entre deux états, dont l'un était l'allié des Russes; vous devinez la suite.

L'ONU prit sur elle une mission extraordinairement délicate: retourner la Slavonie orientale à la Croatie, sans guerre, mais en désarmant les Serbes et en rendant l'autorité aux Croates! Les chances de réussite étaient minces; il fallait des hommes exceptionnels pour mener cette acrobatie diplomatique et militaire à son terme. Un diplomate de carrière américain, Monsieur Jacques Paul Klein, Général de réserve de l'US Air Force devint l'administrateur transitoire tandis que le Général-major belge Jef Schoups prit le commandement de la force militaire internationale. C'est aujourd'hui l'ancien commandant de la 7e Brigade mécanisée, le



Général-major Willy Hanset, qui lui a succédé et a, depuis le 23 juillet, le Colonel BEM Yvan Jacques comme Chef d'Etat-major. Monsieur J-P Klein, quant à lui, a été remplacé début août par son compatriote William Walker.

Les forces armées de l'ONU furent portées à 5000 hommes et des élections libres eurent lieu le 13 avril dernier sous leur protection. Comme le dit J-P Klein, la Slavonie orientale a été

transformée: de camp armé prêt pour la guerre, elle est devenue une région largement pacifique. Relisez, pour vous convaincre des difficultés de la tâche, donc du mérite des ultats obtenus, les pages de notre n°188 consacrées au retour de Belbat XIII.

La réussite de la mission et l'approche de la fin du mandat ont réduit la force de moitié. Il resterait encore un bataillon belge au nord, un bataillon russe au sud, une compagnie ukrainienne en réserve de commandement, le bataillon de génie slovaque, l'hôpital tchèque, la police polonaise et une compagnie Quartier Général belge. En tout, 2500 hommes.

Si tout va bien, si la situation le permet vraiment, cette force sera ramenée pour la mi-janvier à environ 700 hommes dans lesquels on peut imaginer un bataillon belgo-russe (vous lisez bien) avec hélicoptères ukrainiens, poste de secours tchèque, etc. Tout cela devrait se décider au moment même où vous lirez ces lignes.

« La composante civile, nous dit le Colonel Jacques, est assez importante et prend le pas petit à petit sur la composante militaire. Cela déplaît à certains, mais c'est pourtant normal! Ceci prouve que les militaires ont bien fait leur travail. Le danger militaire écarté - c'était notre boulot - place à la diplomatie, ONG, etc. Mais c'est vrai que ce n'est pas toujours simple à expliquer aux soldats.

Les Serbes de la région sont dans une situation assez inconfortable. Ou bien ils sont originaires de la région et, même si tout, on leur reproche un tas de choses. Ou bien ils viennent d'un peu partout (Bosnie, Krajina,...) et ils occupent dans ce cas des maisons qui étaient propriétés des Croates, eux-mêmes expulsés ou tués en 1991. Pour échapper à la vengeance, beaucoup émigrent alors vers la Yougoslavie où ils n'ont ni maison, ni famille, ni travail.

A part les harcèlements envers ces Serbes, la vie se normalise peu à peu. On voit beaucoup de jeunes dans les rues, un peu de commerce, les produits nécessaires et même les produits de luxe à des prix normaux. La Croatie prend petit à petit pied dans la région (électricité, essence, téléphone, etc.) Les frontières avec la Yougoslavie ne sont plus gardées par des militaires et bientôt, les militaires ne seront plus présents en permanence sur la zone de séparation. Des messes sont organisées dans la région avec la présence de Croates - mais sous le contrôle de l'ATNUSO!

Enfin, à la suite des élections d'avril, des conseils communaux, qui ne sont donc pas toujours des Croates, sont progressivement mis en place.

Le plus grand problème civil reste le retour définitif des réfugiés dans la région et la reprise en mains des différentes institutions par la Croatie. Pour ce faire, on va mettre en place des villages pilotes en commençant par les reconstruire. Le plus grand problème militaire reste les mines. Il y en a plus de 800000, disséminées un peu partout, piégées parfois, placées sans ordre « logique » un peu par tout le monde! Et le plus grand problème policier demeure le banditisme. La guerre profite toujours à quelqu'un...

Les Chasseurs Ardennais dans la Résistance

Le sabotage du pont-rail de Bomal

Quelques jours avant notre libération, des résistants en béret vert empêchent les renforts allemands de rouler vers le front

Notre membre Henri Leboutte de Barvaux raconte comment, au sein de l'Armée Secrète, il a participé à une opération de guerre ordonnée par le haut commandement allié

Le 1er juin 1944, la B.B.C. lance le message tant attendu. « Message pour la petite-Berthe, la frondaison des arbres vous cache le vieux moulin », cela signifie pour toute la Belgique la mise en état d'alerte avec occupation des emplacements de mobilisation et des refuges. Le 8 juin, soit 2 jours après le débarquement des Alliés sur les plages de Normandie, nouveau message: « le roi Salomon a mis ses gros sabots », autrement dit, la 1ère phase de l'action contre l'ennemi doit s'engager sans plus attendre; elle implique la dislocation du trafic ferroviaire, des ponts-routes et le sabotage des télécommunications; elle se soldera finalement par la destruction de 95 ponts-rails, 12 ponts-routes, 14 écluses, l'obstruction de 17 tunnels, le déraillement de 116 trains, la mise hors service de 285 locomotives et de 1365 wagons et de plusieurs centraux téléphoniques; les déplacements des troupes allemandes, les transports de ravitaillement ont été très sérieusement ébranlés. L'exemple d'une division allemande stationnée dans les Flandres et qui doit transiter par la Hollande et l'Allemagne pour rejoindre la Normandie dut affronter dans ses mouvements. Une lettre du Général Eisenhower adressée au Commandant de l'A.S. en date du 14 juillet s'exprime en ces termes: « je suis entièrement satisfait des résultats obtenus par l'AS. en Belgique durant les premières semaines d'action ces résultats ont eu une influence considérable sur les transports ennemis ». C'est dans le cadre de cette

Les participants

Albert Detrooz d'Oteppe, Comd du Sous-Secteur III, Gaston Delcourt de Melreux, son adjoint, Henri Leboutte de Barvaux, prisonnier de guerre évadé, Comd la Section 5001, Jo Simal de Barvaux et Olivier Delwiche de Jambes, chefs de peloton de la 5001, Nicolas Kremer, de Trols-Vierges, enrôlé de force et déserteur de la Wehrmacht, Pierre Paulus, Jean Reuter et Franz Poncin de Barvaux, Robert Bracke d'Arlon et Léon Demblon de Palenge. Tous ces hommes appartiennent à la Section 5001 et sont « mobilisés » depuis le début du mois de juin.

phase que fut ordonnée la destruction du pont-rail de Bomal.

Le 23 août dans la matinée, une estafette se présente auprès de H. Leboutte qui cantonne au presbytère de Borlon et le prie, sur ordre du Comd du Sous Secteur de se rendre d'urgence à la ferme des Basses, exploitée par Monsieur Piron. En présence de son adjoint Delcourt, A. Detrooz fait part d'un ordre reçu du Comd de Secteur relatif au pont-rail de Bomal dont la destruction doit être exécutée pour le 24 au plus tard. A cette fin, une reconnaissance des lieux est décidée pour le jour même à 19 heures, c'est ainsi que l'équipe, qui se déplace en vélo, chacun empruntant l'itinéraire de son choix, se retrouve sur place, sans encombre, à l'heure convenue.

L'objectif à détruire se présente bien: les longerons qui supportent toute la superstructure de l'oeuvre sont d'accès facile; il suffit de relever les sections amovibles (+/-60 kg) du tablier métallique qui borde le pont, pour les avoir à bonne portée. Ces sections sont aussitôt marquées d'une croix à la craie blanche pour servir de repère d'identification la nuit du sabotage. Il est à noter que Delcourt et Leboutte sont tous deux des pontonniers, artificiers, brevetés des Chasseurs Ardennais. Ensemble, ils décident du comasement pyrotechnique à établir: 4 charges de 400gr d'explosif trinitrotoluène à placer sur un même axe perpendiculaire aux longerons et 4 autres charges identiques, dans un même plan vertical, sur les arcades de la superstructure; le bourrage qui doit garnir les charges sera prélevé sur place à l'aide du ballast de la voie ferrée. L'emplacement des sentinelles de protection est déterminé de même que leurs consignes; seul obstacle dans l'environnement: la maison du chemin de fer, sise à 40 mètres, occupée par la famille de Monsieur Camille Brumenil, père de 5 enfants, pour laquelle un dispositif de sécurité sera mis en place. Leboutte devra désigner 8 hommes de sa section pour l'exécution de cette mission. Avant de quitter les lieux, il est convenu de se revoir le lendemain à 8 heures dans le bois de Mont situé sur la ligne de crête séparant les communes de Borlon et Palenge.

Le lendemain 24, à l'heure indiquée, les 3 précités se retrouvent avec en renfort Jo Simal et O. Delwiche qui ont été alertés la veille au soir. Le matériel et les explosifs fournis par parachutage sont exhumés de la cache souterraine où ils se trouvent stockés. Ont été prélevés: 16 cartouches de T.N.T. de 200gr, 12 détonateurs, 30m de cordeau détonant, 3m de mèche lente. Sont confectionnés des augets en bois, en forme de L destinés à servir de logement aux charges explosives et munis de fil de cuivre pour les assujettir aux pièces métalliques. Tout le petit matériel est préparé: pinces à sertir, pinces coupe-fil, gutta-percha, sacs de jute pour le bourrage,

L'uniforme

L'ordre n°3 de l'A.S. prescrit le port de l'uniforme afin de se conformer aux dispositions de la « Convention de la Haye » et permettre au porteur de revendiquer la qualité de combattant. Les autorités belges de Londres avaient, en avril 1944 (1), fixé enfin leur choix: la tenue comportait une salopette à trouver sur place, (elle fut fabriquée en toile de lin et disponible fin juillet), un badge, signe distinctif capital avec lion et couleurs nationales, cousu sur la manche gauche (les badges furent fournis par parachutage en mai), bérêt alpin et si possible ceinture et guêtres.

lampes de poche, canif, etc. Armement: 2 stengun (mitraillettes) avec 4 chargeurs pour les sentinelles, tous les autres participants sont dotés d'un revolver. Départ à pied prévu pour 21h30, itinéraire: la Haisse, Tohogne, Bomal, à travers champs, les axes routiers, pour des raisons tactiques, devant être évités dans la mesure du possible; interdiction de fumer et d'appeler, marche en colonne par un, à intervalles de +/-10m. Liaison éventuelle par clignotement de lampe de poche, le balancement vers le bas du point lumineux veut dire « danger » et arrêt immédiat. Le Comd du S.Secteur a décidé malgré certaines réticences, de faire transporter explosifs et accessoires séparément. Léon Demblon est chargé de cette dangereuse mission, à cette fin, il doit atteler vers 20h00 et se rendre rue Basse Comenne à Barvaux à hauteur de la carrière de la Jastrée où Pierre Paulus et R. Bracke l'attendent pour acheminer sur place le dispositif de sabotage. Tout se passa sans heurt et après l'exécution de sa mission, Léon s'en retourna chez lui passer paisiblement la nuit.

Bois de Mont 21h30: aucune défection dans les rangs, nuit claire, température clémente. Le reste de l'équipement est pris en charge et la colonne s'ébranle. O. Delwiche part en tête. Tout se passe bien; à la sortie de Tohogne, regroupement dans un verger, pas d'incident à signaler. Jo Simal devient chef de file pour le dernier tronçon à parcourir. Vers 23h00, le groupe de résistants est à pied d'oeuvre. Un civil, préposé à la garde du pont, est aussitôt intercepté et confié à la garde d'un homme. Fr. Poncin et R. Bracke sont placés en sentinelle à une centaine de mètres du pont, de part et d'autre des rails et en deçà de la route de Tohogne, avec mission de surveillance des abords de la gare; ils ne peuvent déclencher le feu que si une patrouille allemande s'avance sur la voie ferrée en direction du pont. Monsieur Brumenil est tiré de son sommeil et recueille la primeur de l'information du sabotage du pont. Il quitte immédiatement les lieux, l'effet de souffle de la déflagration pouvant ébranler l'immeuble. Avec sa famille, il se réfugie à l'hôtel de la Gare où l'exploitant avisé par nos soins, les attend. Sans désespérer, les artificiers sont en action. Sertissage des détonateurs sur le cordeau, placement dans les charges explosives, brelages de garniture pour relier les charges entre elles; arimage de celles-ci sur les poutres métalliques, placement du bourrage par suspension, tout s'engage sous les plus heureux auspices... quand soudain éclate un coup de feu; suspense! tout le monde retient son souffle, les regards fouillent vers la gare sans discerner aucun mouvement suspect, tout est étrangement calme. O. Delwiche s'aventure précautionneusement vers les sentinelles et comble le groupe d'aise en ramenant le renseignement: R. Bracke, qui ronge quelque peu son frein, a actionné la détente de son arme par inadvertance. Après cette fausse alerte, le travail reprend de plus belle, minuit est proche... le

compassement a belle allure... encore 2 charges à placer et le circuit sera terminé! Encore de l'imprévu et une nouvelle alerte: on entend distinctement, en amont venant de Barvaux, le bruit d'un convoi sur la voie ferrée. Un ordre fuse « Tout le monde à l'abri sur le remblai », une locomotive haut le pied s'amène, passe à faible vitesse et s'arrête en pleine gare; le service de renseignements était donc dans l'erreur, lui qui avait assuré qu'aucun mouvement n'était à redouter...

Le compassement qui court en travers des rails se trouve sectionné en 2 endroits, il y est aussitôt remédié par la pose d'un détonateur de réserve et d'un brelage; en route pour les deux dernières charges. Vers 1 heure, tout est enfin prêt, dans 2 minutes ça va sauter! Tous les hommes se trouvent à l'abri, au pied du remblai, bouche ouverte et pavillons d'oreilles bouchés à l'aide des doigts. G. Delcourt procède à la mise à feu: 2 minutes pour la combustion de la mèche lente et tout sera fini! Et pourtant, 5 minutes ont passé et toujours rien... Les responsables se relèvent, brève concertation, la mèche lente est défectueuse, c'est formel! L'humidité dans la cache souterraine où la mèche a séjourné pendant 3 mois l'a détériorée au point de la rendre inutilisable.

L'Armée Secrète

C'est en date du 1er juin 1944 seulement, que l'armée belge reconstituée dans la clandestinité, a reçu de Londres son appellation définitive d'Armée Secrète (A.S.). Elle s'articule, sous les ordres du Général Pire, en 5 « zones » qui recouvrent tout le territoire national. La zone V commandée par le Colonel A. Bastin, installée à la ferme « Grand-Pré » à 2 km au SW d'Erezée, englobe la province de Luxembourg et le territoire des provinces de Liège et Namur limité à la rive droite de la Meuse. Elle comporte 7 secteurs dont le III, commandé par le Colonel M. Rassart, couvre un quadrilatère délimité approximativement par Noisieux-Ouffet-Büllingen-Reuland. Chaque Secteur se subdivise en 3 Sous-Secteurs comportant trois Sections (compagnies) à 2 ou 3 pelotons de 30 hommes. Pour mémoire, pendant les opérations précédant la libération, le Secteur III a déploré la perte de 81 tués.

Nos artificiers ne disposent pas d'un galvanoscope, ce précieux appareil qui permet d'effectuer la mise à feu électrique sans recourir à la mèche lente. Il faut tout tenter et lutter contre le facteur « temps »! On envisage et on décide d'appliquer les deux solutions possibles.

1) tenter une nouvelle et désespérée mise à feu en réduisant la mèche à 20 cm, H. Leboutte préconise un mouchoir de poche imbibé de pétrole comme moyen accordant les quelques secondes salvatrices pour se mettre à l'abri. Jo Simal se précipite vers une maison proche où il sait pouvoir découvrir une lampe contenant le précieux combustible.

2) trouver de la mèche lente en bon état... La carrière de la Jastrée est évoquée: J. Reuter qui connaît les installations pour y avoir travaillé et P. Paulus sont dépêchés pour s'y rendre au plus vite et éventrer porte ou fenêtre pour forcer l'accès... « partez, au galop! »

Il est sans doute 01h30 lorsque Jo Simal ramène la lampe, un test de combustion du pétrole est effectué. C'est probant: après l'allumage, l'artificier disposera du temps nécessaire pour bondir à l'abri. La mèche lente est taillée

soigneusement en biseau à +/-15 cm du détonateur et de la 1ère charge; le mouchoir de poche imbibé est lié à la mèche. Tout le monde est à l'abri lorsque H. Leboutte procède à l'allumage. Avec un peu de chance, le pont va s'écrouler. L'attente fiévreuse devient désespérée après 1 minute...; voilà que le mouchoir achève de se consumer, c'est un nouvel échec, la mèche était vraiment pourrie jusque dans la moelle. Ce n'est pas encore l'effolement, mais la tension nerveuse a grimpé d'un cran. Il faut se résoudre à l'évidence/ si les « pilliers » de la Jastrée rentrent bredouille, c'est l'échec et le péril du désamorçage de toutes les charges explosives devra être affronté. Il est procédé au désamorçage de la première charge, les sentinelles sont également informées des difficultés rencontrées. le moins que l'on puisse dire c'est qu'on ne pavoise pas dans cette attente crispante. Il est 3 heures lorsque 2 ombres haletantes se profilent... elles brandissent bientôt, tel un trophée, tout un rouleau de mèche, cette fois sera la bonne. Tandis que Delcourt et Leboutte s'affairent à servir un nouveau détonateur et à réamorcer la 1ère charge, Simal et Delwiche testent la qualité de la mèche qui s'avère parfaitement conforme. Plus de doute cette fois-ci, la mèche est allumée, G. Delcourt et A. Detrooz ont joué le dernier acte des pyromanes.

À l'abri, tout le commando retient son souffle, un éclair se produit dans une violente déflagration, qui réveille tout Bomal; un bruit assourdissant du colosse métallique qui agonise et l'Ourthe sort de sa torpeur pour se frayer un chemin dans le dédale de ferrailles tordues! C'est tout, la mission est accomplie, on s'embrasse, on se félicite; les sentinelles ont aussitôt quitté leur poste, le pont est à genoux, sa carcasse est à l'eau, une seule poutre semble avoir résisté. On rebrousse chemin sans plus attendre, le factionnaire préposé à la garde du pont a repris sa liberté, on s'en retourne par le bord de l'Ourthe via Barvaux. Au passage, la Jastrée est débaptisée et s'appellera désormais la « carrière de la bonne mèche », toujours dans la même formation, on progresse à vive allure en rasant les murs dans les lieux habités; le jour commence à pointer lorsqu'on aborde le Thier de Durbuy. On y grimpe allègrement et on gagne Durbuy par le « chemin des escaliers ». Le groupe est accueilli chez le boucher Dricot, le temps de prendre un rafraîchissement et un morceau de boudin.

O. Delwiche y a un autre centre d'intérêt: quand la paix sera revenue, il conviendra en juin noces avec la fille de notre hôle. Le Colonel Rassart a ses quartiers chez Van Asbroeck, une maison contiguë. Une enveloppe à son intention est glissée sous la porte: elle contient un communiqué laconique « Mission de Bomal accomplie à 03h30. » Le groupe s'éveille via Palenge, Borton et Petite Somme où chacun a trouvé un gîte; les paisibles citoyens que nous étions censés être, garderont intact le souvenir de cette nuit tumultueuse...

Après la libération, contact a été repris avec le brave Monsieur Palenge, employé des chemins de fer, patriote éprouvé qui pleurerait l'absence d'un fils prisonnier de guerre et d'un beau-fils interné au camp de concentration de Flessenburg. Il nous avait aidé dans la reconnaissance des lieux et avait discrètement, avec Monsieur Brumenil, dégagé partiellement les plaques métalliques du tablier à la tombée du jour précédant le sabotage. Le lendemain matin, tous deux étaient interrogés par la « Feldpolizei ». Rien n'a transpiré sur ce dont ils avaient été les témoins. Grâce à leur témoignage, nous avons appris que les Allemands avaient décerné un message flatteur à l'adresse des saboteurs en déclarant en guise de conclusion de leurs constatations: « travail de professionnels! ». Henri Leboutte



Un bon bilan et de beaux projets

Une interview du Commandant de la 7e Brigade Mécanisée

MARCHEUR ET CHASSEUR ARDENNAIS
DEPUIS SON PREMIER GRADE, LE COLONEL
BEM YVES MATTART NOUS PARLE DES
MESA 97 ET 98

■ Pour le Commandant de Brigade, quel serait, en synthèse, le bilan de la MESA 1997?

Le bilan est globalement positif. Mes nombreuses discussions avec les marcheurs pendant les étapes ou dans les camps montrent que la toute grande majorité des marcheurs se sont bien amusés et ont apprécié les parcours offerts. Cependant, pour reprendre une phrase au travers de laquelle beaucoup de Chasseurs Ardennois me reconnaîtront, « je suis satisfait mais pas content ». Mon premier grand regret concerne une météo on ne peut plus détestable qui eut un triple effet:

- Quelques marcheurs peu motivés y ont trouvé une excuse « facile » pour abandonner sans gloire.
- Ensuite les camps d'hébergement se sont vite transformés en mers de boue. Heureusement, mon équipe de GO's s'est décarcassée et a réussi à trouver en quelques heures (et un peu partout en Wallonie) suffisamment de palettes pour ne pas devoir envisager l'évacuation de certains camps.
- Finalement, le moral de certains marcheurs (sans doute non aguerris) a quelque peu souffert de la pluie. Mais dès qu'une éclaircie apparaissait, les sourires étaient de retour. Et finalement, avoir un soleil radieux pour le défilé final, n'est-ce pas le souvenir qui restera après quelques mois?

■ Pas d'incidents majeurs?

Non, mais quelques petits problèmes parmi lesquels j'en citerai volontiers trois qui ont émaillé la deuxième étape (la plus dure suite aux conditions atmosphériques):

- les abattis rendant le début d'étape très pénible: je regrette ici la passivité de l'équipe de fléchage qui n'a pas signalé ce fait la veille; il aurait été possible de modifier légèrement le tracé
- la grande halte qui atteignait les sommets de l'impraticabilité. Ici aussi, le gradé responsable aurait pu d'initiative proposer de déplacer la halte de 1 km et de la situer dans un village
- et last but not least, la flèche ayant mystérieusement disparu et qui a obligé un certain nombre de marcheurs (y compris des « anciens ») à pratiquer l'infiltration à travers bois. (ndlr: Bof...)

Ce sont des incidents mineurs, mais ils peuvent avoir une grande influence sur le moral lorsque les conditions atmosphériques ne sont pas idéales.

J'ajouterais aussi à ces points deux autres lacunes:

- la constitution des « lunch-packets ». Il est

nécessaire de faire un effort pour améliorer la qualité mais surtout la quantité des vivres distribués.

- les véhicules ravitailleurs de certaines unités ou groupes de marcheurs qui circulent sur l'itinéraire et qui perturbent le déroulement de la marche. Il nous faudra mieux régenter la circulation.

■ Peut-on être satisfait de la participation?

Oui. Elle fut, à quelques unités près, équivalente à celle de l'édition de 1996: 3362 marcheurs ont effectué les 4 étapes. Ils se répartissent en 2923 hommes et 439 femmes. Parmi les 2837 Belges, nous comptons 1279 militaires et 1558 civils. Le plus âgé des marcheurs avait 86 ans et le plus jeune à peine 7 ans. Il faut ajouter à ces chiffres 282 orienteurs qui ont effectué les quatre jours d'orientation que nous organisons parallèlement en étroite collaboration avec l'ADEPS et la Fédération Régionale des Sports d'Oriente (FRSO).

Les étrangers se répartissaient en 270 Hollandais, 99 Allemands, 44 Britanniques, 39 Luxembourgeois, 27 Français, 15 Suisses, 13 Américains et 12 Turcs. C'est la première fois qu'une délégation turque était présente; il est possible qu'ils reviennent en plus grand nombre en 1998.

■ Comment se dessine la MESA 1998?

Elle n'est pas encore définitivement finalisée. Mais j'en ai défini les grandes options. Date: du mercredi 24 au samedi 27 juin. Dans le cadre de l'alternance: arrivée à Vielsalm comme annoncé



officiellement lors de la réception à Vielsalm la veille du départ de l'édition 1997.

Marche en ligne avec probablement les étapes: Arlon-Martelange, Martelange-Bastogne, Bastogne-Houffalize et Houffalize-Vielsalm.

Afin de faciliter la tâche des marcheurs qui ne logent pas dans les camps et qui rejoignent journalièrement avec leur voiture, une étape en boucle sera organisée chaque jour (Martelange-Martelange, Bastogne-Bastogne, Houffalize-Houffalize et Vielsalm-Vielsalm). L'étape en boucle rejoindrait l'étape en ligne avant la grande halte de manière que tous les marcheurs soient sur le même parcours en fin d'étape.

Une autre nouveauté est toujours à l'étude. Ce serait une demi-étape (à partir de la grande halte) qui permettrait aux écoles et aux anciens qui ne se sentent plus aptes à marcher 32 Km à participer à la marche. Il nous faut encore étudier la faisabilité du transport de ces personnes de la ville-arrivée jusqu'à la grande halte.

Nous ouvrirons en principe cinq camps en 1998: Martelange au Régiment; Bastogne à son 1A; La Roche au 1er Lanciers; Houffalize à sa filleule, la 67 Cie Gn et Vielsalm à notre autre Régiment d'infanterie, le 12e/13e de Ligne Prince Léopold.

■ L'idéal (par définition utopique) étant de parcourir 100% de sentiers et 0% de macadam, est-on en train de s'en rapprocher ou de s'en écarter?

Le sondage d'opinion qui fut organisé cette année est éloquent. La majorité des marcheurs préfèrent les petits sentiers qui serpentent à travers les forêts d'Ardenne et non ces longs rubans de macadam où l'on aperçoit la masse des marcheurs qui précèdent ou qui suivent.

Les petits chemins bucoliques et les sites pittoresques sont caractéristiques de la MESA et la différencient des autres marches connues (Marche de Nimègue, Quatre jours de l'Yser). Il faut bien entendu en accepter les inconvénients. Par temps de pluie, les petits sentiers deviennent vite océans de boue. De plus, ils provoquent très facilement des embouteillages.

Les directives données pour 1998 sont de rechercher un maximum de chemins et d'utiliser le moins possible la voirie existante. Mais j'ai également demandé de ne pas avoir durant les 5 premiers kilomètres de petits sentiers étroits propices aux ralentissements. Il faut en effet attendre que le ruban de marcheurs se soit étalé avant de pouvoir profiter au mieux des petits sentiers.

Comment le commandant de brigade et ses autorités supérieures voient-ils l'avenir à moyen et à long terme de la MESA?

Pour le Commandant de Brigade (qui est Chasseurs Ardennais depuis le début de sa carrière), la MESA est un "MUST" et tout sera fait pour qu'elle reste un rendez-vous annuel. Depuis la suspension du service militaire, tous nos soldats sont des professionnels. Un soldat professionnel ne doit et ne peut se confiner dans la caserne. L'armée reste un des piliers de la démocratie et ne peut donc se couper de ceux qu'elle est appelée à défendre et à servir, fût-ce à des milliers de kilomètres du territoire national. Une activité telle que la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié est une excellente occasion pour maintenir et raffermir les liens indispensables qui doivent unir la Nation à son armée.

La MESA et les 4 jours de l'Yser sont les deux marches organisées par la Force Terrestre. Il est vraisemblable que le sort de ces deux marches est lié. Il est donc nécessaire que les deux prospèrent si l'on veut éviter une diminution de l'appui des échelons supérieurs. Les résultats des 4 jours de l'Yser 1997 sont plus ou moins identiques aux nôtres, ce qui laisse présager un avenir rose. D'ailleurs, ni GS (LtGen Maes), ni le Chef du Commandement Opérationnel de la Force Terrestre, ni le Commandant de la 1 Division Mécanisée n'envisagent une modification.



Marche européenne du Souvenir et de l'Amitié 1967 - 1997

Cérémonie au Monument national aux Chasseurs Ardennais en présence du Représentant du Roi

TOUR À TOUR, LE BOURGMESTRE DE MARTELANGE ET LE PRÉSIDENT NATIONAL (ALLOCATION EN PAGE 3) PRIÈRENT LA PAROLE POUR SOULIGNER LA SIGNIFICATION DU MONUMENT ET L'HONNEUR QUE LUI RÉSERVAIT UNE FOIS DE PLUS LE ROI DES BELGES.

Discours de Monsieur Franz Clément, Bourgmestre de Martelange

à l'occasion du passage de la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié, le 25 juin 1997.

Aujourd'hui, en ce 25 juin 1997, la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié fait étape à Martelange pour la 31^e année consécutive déjà. Le ruban des marcheurs va se déplacer quatre jours durant, du sud au nord de notre Province de

Luxembourg, fleurissant au passage les monuments, signes tangibles des souvenirs restés de la seconde Guerre mondiale. Ainsi, plus de cinquante ans après l'Armistice du 8 mai 1945, des hommes et des femmes tracent chaque année sur cette vieille terre marquée et meurtrie par l'histoire de l'offensive des Ardennes et de la Bataille du Saillant, le cortège du souvenir inaltérable de la douleur et des larmes. Les enfants ravis à leurs mères, les pères enlevés à leurs enfants, les maris

ôtés à leurs épouses sont ainsi, chaque année, immuablement, remis à l'honneur, portés au souvenir de chacun. Leur mémoire insultée, leurs corps mutilés, leurs vies anéanties sont ainsi réhabilités chaque année et deviennent porteurs de l'esprit du sacrifice et du service.

Ainsi, la barbarie nazie est également rappelée aux esprits de chacun afin que l'horreur passée puisse ne plus jamais se reproduire. C'est ainsi que, dans notre contrée, certains actes de bravoure et d'héroïsme sont toujours racontés. Il en va ainsi

de la journée du 10 mai 1940, lorsque la vallée de la Sûre permit d'arrêter quelques heures durant l'une des premières vagues d'assaut allemand. Après l'explosion des ponts qui enjambaient la Sûre, les troupes allemandes furent dans l'incapacité de s'emparer de la route et de la vallée. Elles se massèrent alors sur les hauteurs de la proche localité de Bodange. Les Chasseurs ardennais, stationnés le long d'une ligne de huit minuscules fortins échelonnés entre Strainchamps et Martelange reçurent l'ordre de se replier après les destructions, mais le Commandant Bricart, originaire d'Arlon et âgé de 46 ans, en position à Bodange avec une compagnie réduite à environ septante hommes, ne reçut pas communication de ces ordres. Le combat ne tarda pas à s'engager et le Commandant Bricart fut tué sur les hauteurs de Bodange et Fauvillers avec quelques-uns de ses hommes. Mais les Chasseurs ardennais résistent et l'ennemi, pour en avoir raison, cribla d'obus les maisons situées sur le versant nord. Le combat se poursuivit avec rage jusqu'à six heures au soir et les survivants, désireux d'épargner au village une destruction totale, hissèrent le drapeau blanc. Neuf chasseurs avaient été tués ou blessés, trente furent faits prisonniers, les autres s'échappèrent vers Fauvillers. Les Allemands perdirent 300 hommes, tués ou blessés.

La nécessité du souvenir des temps passés est jointe, dans le cadre de la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié, à l'esprit de convivialité et de fraternité. La période de la marche, placée à la fin du mois de juin, est particulièrement bien choisie. L'été commence à triompher et permet des contacts chaleureux entre une multitude de personnes, de toutes les nationalités, militaires et civiles, qui ont ainsi l'occasion de faire

Lorsque les marcheurs de la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié y passent pour s'y recueillir, ce monument devient aussi le symbole de la fraternité universelle entre les hommes.

connaissance ensemble, de se parler, d'échanger des impressions, des propos, des idées, des souvenirs, de contribuer par ces échanges à l'établissement d'une fraternité universelle. Cette fraternité trouve une résonance particulière au pied du Monument national aux Chasseurs ardennais. Ce Monument est le symbole de la paix et du souvenir. Lorsque les marcheurs de la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié y passent pour s'y recueillir, il devient aussi le symbole de la fraternité universelle entre les

Photo page de gauche: Au pied du monument national de Martelange, le Colonel BEM J-M Jockin, Représentant du Roi, entouré, de gauche à droite, par le Colonel BEM Y. Mattart, Monsieur Franz Clément, Bourgmestre de Martelange, le représentant du Gouverneur de la Province, le Lieutenant général Jef Schoups, Chef du Commandement opérationnel de la Force terrestre et notre Président National

hommes.

En ces temps que nous vivons, bouleversés à beaucoup de points, où les enfants sont utilisés aux fins que l'on sait, où la morale s'estompée, où le civisme fait trop souvent défaut, je me permettrai de souhaiter que notre Monument puisse devenir aussi le symbole du nouveau civisme, des valeurs fondamentales axées autour de l'amour de la patrie, de son pays et des libertés que celui-ci prodigue. Je formule en ce jour le vœu, que dans nos écoles, nous apprenions à ceux qui sont notre devenir le respect du drapeau, la capacité à vivre avec les autres, le respect de l'opinion d'autrui, et surtout la citoyenneté responsable qui n'attend pas d'être servie mais qui se plaît à servir. Car c'est bien là que vont se jouer à présent les nouvelles batailles,

que les combats les plus rudes seront à mener: combattre l'ignorance, l'irrespect, le racisme et la xénophobie, la méconnaissance des autres cultures, les murs de l'indifférence.

C'est là aussi que les hommes et les femmes responsables pourront conquérir les nouvelles victoires: dans l'enseignement du fonctionnement des institutions, dans la manière d'utiliser de façon intelligente les instruments démocratiques et les libertés qui sont mises à la disposition des citoyens. Je citerai à cet effet en guise de conclusion cette phrase du Président américain John Fitzgerald Kennedy:

«Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous. Demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays».



Ci-dessus, le détachement des Paras néerlandais reçoit le prix du meilleur détachement étranger des mains du Lieutenant général Roger Maes, Chef d'Etat-major de la Force terrestre

Après le dépôt de fleurs, le Commandant de Brigade reconduit le Représentant du Roi.



Merci au Commandant de la 7^e Brigade qui a consacré une partie de week-end à nous répondre, au Régiment et au Club de marche pour leur contribution, au Cdt Alain Beudels qui procura les premières photos dès l'arrivée, à Jean Octave et Milo Bernard pour leurs beaux documents et

Ci-dessous, la fierté et la prestance du groupe de l'école de Rendoux furent très applaudies lors du défilé final.



à tous les marcheurs pour leur figuration (!). Comme vous avez pu le lire, la prochaine MESA ne saurait tarder; un petit hiver belge, un beau printemps et nous y revoilà. Bien entretenir ses godasses d'ici là et ne pas trop prendre sa voiture!

Lorsqu'on déferle ensemble...



Citation royale

« Certes, notre histoire nous a appris à nous battre pour l'autonomie de nos cités, de nos provinces et de nos régions, mais cette histoire nous enseigne aussi que les défis importants n'ont été relevés avec succès que dans l'union de nos forces. »

SM le Roi Albert II, le 20 juillet 1997

Nouveau patron à la RTBF

Tout simplement, nous apprécions la désignation de Christian Druite à la tête de notre audiovisuel public.

Nous l'avons reçu avec grand plaisir une semaine entière à Weiden en 1988 avec l'équipe de l'émission « Ce soir » et tout s'était fort bien passé. Son art de la synthèse, l'humour sous-jacent de sa conversation, la simplicité de l'homme, son sang-froid devant une rupture de faisceau dont il ignorait qu'elle ne durerait que trois secondes, l'art de taquiner ses collaborateurs en direct (« alors, Jean-Paul Procureur, vous êtes maintenant prêt à vous engager? »), son mépris des heures sup' et des km de sa petite BX, tout cela nous avait conquis et nous n'avions plus cessé de suivre son parcours.

Il est probable que Christian Druite n'éprouve pas la même volonté que Monsieur Wangermée d'une information « dérangeante ». Le premier Jean-Jacques venu ne pourra plus, par un savant montage, effacer le coup que reçoit le gendarme pour ne montrer que la riposte de sa matraque. Le nouveau patron va aussi remarquer que la chaîne TV5 est une vitrine dont les autres pays usent et abusent... pendant que nous, on y met Strip Tease et Bon Week-end !! Souhaitons à Christian Druite un long et fructueux commandement, dans le vrai sens du terme.

Nous avons toutes les revues « Le Chasseur Ardennais »...

Ça y est, notre collection est complète. Nous avons, bien sûr, les numéros d'après 1978 (et quelques autres d'avant par le Major Hubert Deloge qui fut notre précieux collaborateur). Un lot de revues manquantes nous fut gracieusement offert par un autre ancien collaborateur, Alphonse Collette, tandis que François Guiot mettait un terme à nos fouilles en cédant l'original, ou à

NOS CONTACTS S'AMPLIFIENT, TANT AVEC LES RESPECTABLES ANCIENS DES TROIS GARNISONS DE JADIS QUI ONT FAIT LA CAMPAGNE DES 18 JOURS, QU'AVEC LES « JEUNES » CHASSEURS ARDENNAIS D'APRÈS-GUERRE DES GARNISONS D'ALLEMAGNE OCCUPÉE. NOUS SOMMES UN PEU À LA TRAÎNE AVEC LES « JEUNES JEUNES » DES ANNÉES SEPTANTE ET SUIVANTES QUI N'ONT CONNU QUE MARCHÉ-EN-FAMENNE; POURTANT, CEUX-LÀ ONT AUSSI DE BEAUX SOUVENIRS ET DES TAS DE BONS AMIS CONNUS AU RÉGIMENT.

Envoi de Monsieur Gaston Mullenaeerts de Vielsalm via François Guiot (couverture arrière).

La photographie du haut a été prise à Beverlo en 1934. Elle montre la présentation d'une nouvelle arme à l'Etat-major de l'époque par la 2e compagnie du 3ChA. Il s'agit du nouveau fusil-mitrailleur d'un poids de 9k300 qui allait bientôt dévoiler toutes ses qualités. C'est le Capitaine-commandant L. Maseaux, commandant de la compagnie qui fait la présentation. On nous dit que celui-ci mourut en captivité. Nous ne trouvons pas son nom dans le « Mémorial » du Général Champion, mais on peut supposer que le Cdt Maseaux n'était plus Chasseur Ardennais en mai 1940.

La photographie du bas montre un défilé dans Vielsalm avant la guerre. C'était la première prise d'armes dans la propriété du Prince de Ligne, devenue internat de l'athénée de Vielsalm. En ce temps-là, le Conseil communal et le drapeau des anciens combattants défilaient en tête du tout nouveau bataillon du 3e Chasseurs Ardennais. Le premier drapeau, celui des anciens combattants, est porté par Monsieur Ed. Chapelle, l'autre, des invalides de guerres, par Monsieur Röser de Rencheux. Derrière eux vient le Conseil communal tandis qu'au loin, on distingue, à cheval, le Colonel Robert, commandant du Régiment et le Major de Neve. Nous reprenons ici l'orthographe donnée par nos correspondants, mais il y avait aussi au 3ChA le Major De Néeff, mort à Temploux le 12 mai 1940.

Documents de Monsieur Georges Block d'Anvers.

Quelle merveille! Ce membre de la section du Brabant s'est replongé dans ses albums souvenirs et a retrouvé trois belles photographies de son service militaire aux Chasseurs Ardennais. Toutes trois méritent publication car elles montrent un grand nombre de nos anciens de 1947-48.

En haut page suivante, la 3Fus de 1948 avec le Lieutenant-colonel Dumortier au centre et le Capitaine Lipsin à sa gauche. Monsieur Block nous dit que le trésorier de Liège-Verviers, Monsieur Robert Trippaers, doit aussi se trouver sur cette photographie. Le Capitaine Lipsin n'a-t-il pas, comme Lieutenant-colonel, commandé le 2Cy dans les années soixante?

Autre photo de la page suivante, pour des raisons de réorganisation de la Force Terrestre, cette 3Fus fut passée au 12Li à Werl en octobre 1948 où elle est accueillie par cet adjudant au centre de la photo et les deux sergents aux extrémités. Les termes de Monsieur Block sont amusants: ils ont été, dit-il, « versés au 12e de Ligne, à l'infanterie... » (Du calme, Nestor!)

Enfin, une relique, ci-contre: l'aumônier (nom oublié) et le toubib, le Docteur COR Julien Sévery, en casque! du bataillon de Chasseurs Ardennais de 1948.

Merci Monsieur Block; ramenez-nous tout ce monde dans la fraternelle et nous deviendrons assez forts pour reformer une brigade complète de Chasseurs Ardennais.

Le Capitaine-commandant Hre Michel Duquesne

est passionnant à lire. Il nous envoie cette fois une méthode amusante pour confectionner un sanglier en papier à la façon des cocottes faites jadis par les fonctionnaires - avant l'apparition des jeux d'ordinateurs. Mais les



défait, la photocopie, des dernières revues manquantes. Grand merci à tous. D'autres séries complètes se trouvent chez pas mal de membres et dans notre musée de Marche-en-Famenne dont nous reparlerons très prochainement. La mise en fichier informatique des sommaires se poursuit, ce qui facilitera les recherches et c'est avec plaisir que nous renseignerons nos membres.

Salade bretonne (suite)

L'article de même titre de notre n°189 est nul et non avvenu. L'hebdomadaire dans lequel nos imprudents « ciseaux » avaient taillé la phrase blessante pour la Belgique a publié un démenti de Poivre d'Arvor, par ailleurs fort compréhensif pour les mots durs qu'il a reçus, et qui conclut que « chacun sait que j'adore votre pays. » Avec tous nos regrets à PPDA.

21 juillet: notre Fête nationale !

De toute évidence, le reportage du défilé militaire est une corvée pour notre TV: on invite un officier général prestigieux, on lui adjoint un polyvalent qui a fait un petit service militaire et tout devrait bien se passer. Ouais; écoutez le polyvalent.

Déçu qu'on ne chahute pas le 3Para - quel dommage! - il donne lecture du texte concocté par le dessinateur de chats... Cela surprend le Général qui en gardera les dents serrées les cinq minutes suivantes, sachant, lui, que le Roi et ses ministres sont aptes à distinguer un Régiment aéroporté de grande valeur d'un quarteron de skin heads qui s'y sont infiltrés.

Le général défend-il la revalorisation des Leopard? allons-y gaiement: « avec le budget qu'on a, l'armée belge est forcément largement dépassée. » (Parfait. Qu'il nous mitonne au plus tôt une émission bien tendancieuse sur la nécessité d'accorder 30 milliards à Monsieur Poncelet pour l'acquisition de 132 Abrams !)

Les chiens de notre chenil militaire défilent-ils dans une discipline stupéfiante? c'est le moment de placer celle-ci: « Leur adjudant m'a dit tout à l'heure qu'un chien remplaçait trois miliciens, ce qui donne à voir la considération dont les miliciens bénéficiaient à l'armée précédemment ». (Vous auriez dû mieux lui expliquer, Adjudant. Nous, on vous comprend, mais voyez ce qu'un

esprit orienté, aidé d'un raisonnement tordu, peut trouver dans votre raccourci !) Enfin, le reportage se termine: bonnes gens, vous pouvez quand même aller vous distraire au Parc de Bruxelles car à côté des stands militaires, il y a des stands civils... Allons! Chargez-vous de commenter des funérailles, ou François Perin le mariage d'un prince, ou... notre regretté président Albert Hubert un défilé de la RTBF? Ceux qui regardent le défilé à la TV aiment cela et ils auraient probablement apprécié d'être sur place. Même si nous n'avons pas de Zitron, n'y a-t-il personne à la TV qui ait fait un service militaire normal dans une unité normale, avec des copains normaux, un bon CSM, une MSA, une demob bien arrosée, pour nous commenter le défilé? Que les déçus, sceptiques, rancuniers au raisonnement bizarre se frotent aux J.O, au foot, au carnaval ou aux débats du dimanche midi; mais qu'on ne choisisse pas quelqu'un qui a décidé de vider son sac sur l'antenne pour le moment fort de notre jour de Fête Nationale ! Essayez donc de faire ça à Paris !

Happy birthday...

Primo, au Centre d'Entraînement Para de Schaffen qui fête ses cinquante ans. La presse donne son bilan: 1336637 sauts, 52024 brevets A et 7159 brevets B, etc. Savez-vous que ce n'est que depuis 1956 que nos paras ont un deuxième parachute de réserve? Alors que les 82 et 101 Divisions Airborne sautaient déjà en Normandie avec deux parachutes...

Deuzio, au Centre Commando de Marche-les Dames également qui fut créé officiellement le 10 octobre 1947 et qui a formé en ce demi-siècle 30000 bérets verts ou rouges - pardon: lie de vin. C'est là, nous confia notre premier membre d'honneur, le Colonel Hre Jean Militis, que j'ai vécu les plus belles années de ma vie d'officier.

Un bon coin de Belgique

Pendant que certains détricotent le pays, d'autres s'occupent de soudure. Extrait d'une interview de Raymond Langendries (il est, entre autres, Bourgmaster de Tubize) dans Vers l'Avenir: « A mon initiative, nous avons pris l'habitude de nous rencontrer, entre bourgmestres de communes limitrophes: Ittre, Braine-le-Château, Rebecq, Braine-le-Comte et Sully. Nous parlons de voiries, de cours



dessins prennent cinq pages, mon Commandant ! Même en les réduisant de moitié, ça fait encore deux et demi... et même en mettant un dessin par revue, il faudrait quatre ans et neuf mois pour arriver au bout! Nous suggérons donc aux acharnés de l'origami de prendre contact avec vous (02-478 52 99); contre enveloppe timbrée bien sûr.

Marcel Léonard fut au 3ChA en 1935

et y connut la période glorieuse de l'installation. A le lire, ce fut encore plus épique que les six derniers mois de 1978 à Marche-en-Famenne ! Il se souvient de « leurs va-et-vient sur les passerelles posées en travers des tranchées ouvertes pour la pose de diverses canalisations », du « hangar au centre de la grande cour abritant la « cuisine » et les « douches de campagnes » où s'affairaient les « cuistots » dès le matin car la nuit des rats bien gras hantent les lieux. », de la « bouffe » bonne, nourrissante, peu variée mais suffisante » mais surtout « d'un édicule des plus rudimentaire, genre de perchoir pour volaille: sur une tranchée de cinq ou six mètres où sont plantés sur deux bouts, cinq gros piquets de différentes hauteurs à savoir: deux pour attacher les madriers d'une toiture en tôles ondulées (arrimées à la diable), un pour y clouer une perche servant de repose pieds, un pour s'asseoir, le troisième pour s'y accrocher pendant l'opération... ». « Le jour, nous dit-il, l'endroit est peu fréquenté mais la nuit tombée c'est sans doute le moment de la délivrance. Comme le perchoir est situé derrière le bloc de la 12e Cie, à l'orée d'une sapinière trentenaire, l'envie de se rendre à cette sapinière est forte mais gare, nous a-t-on dit; à celui qui sera pris sur le fait lors de la ronde de l'officier de service. »

La Section de Huy aux barrages de l'Eau d'Heure

Réserve d'eau potable? Production d'électricité? Maintien en Sambre d'un débit minimum pour alimenter le nouveau canal Charleroi-Bruxelles? En 1964, le rapport Valcke sur l'eau précise les réserves nécessaires et le site adéquat: c'est sur l'Eau d'Heure, à Silenrieux que l'implantation est décidée avec barrage complémentaire en amont sur le ruisseau de Plate Taille.

Remplissage de 1977 à 1979 avec trois pré-barrages assurant un niveau constant de sortie: le Ry Jaune - Féronval - Falemprise; la mise en service est faite en 1980. Superficie 1700 Ha, dont 600Ha pour les lacs et 850Ha de terrains utilisables.

Cerfontaine, coupée en deux pendant 100 ans, retrouve son unité après le détournement obligé de la ligne de chemin de fer. Plaines de jeux, plages, tennis, cyclisme, promenades, pédalos, kayak, voile, ski nautique, plongée, croisières sont rendus possibles. Energie fournie suivant nécessité en journée, ce qui rentabilise les coûts du pompage pour le fonctionnement des barrages. Ajout d'une tour panoramique à Plate Taille en complément à la visite touristique des installations intérieures du barrage. Derniers investissements août 1997: 500 millions pour réaliser un complexe touristique

d'eau, de dossiers communs: du vrai pratique-pratique. Notre collègue de Galmaarden en est vent, proposa de se joindre à nous. Puis vinrent les bourgmestres de Hal, Peppingen, Bièvene, Beersel et Leeuw-St-Pierre. (...) Vous savez qu'ensemble, nous représentons 200000 habitants? Nous songeons même à former une association. »

Notre devise...

Quelques jours après avoir marié sa fille Anne-Marie, Monique Engels (épouse d'Emile, auteur de « Bastogne, trente jours sous la neige et le feu ») a eu une thrombose grave et est toujours hospitalisée à Athus. Elle a réagi à l'accident avec un courage rare et subit sa lente rééducation avec détermination. Comme nous l'écrivit Emile: « Ce sera pour elle et pour nous l'occasion de pratiquer la devise Résiste et Mords ! qu'en des temps plus heureux elle faisait répéter à Anne-Marie la veille d'exams particulièrement appréhendés. »

Du Lieutenant général Jef Schoups

« Une armée de métier doit être un exemple pour la société, surtout lorsque des unités sont envoyées pour normaliser des situations, pour rétablir l'ordre ou la paix, pour imposer la

réconciliation et le respect mutuel. »

Le Colonel BEM Gilbert Hertoge

qui dirigeait le SID (Service d'Information de la Défense) est passé depuis le 18 août à l'ambassade belge à Budapest comme attaché militaire. Il est remplacé dans sa fonction par le Colonel BEM Alain Vereecke que nous avons eu le plaisir de connaître dans ses fonctions d'officier ISC à l'Etat-major spécial du 1(BE)Corps et FBA. Nous espérons qu'il nous lira avec plaisir et nous lui souhaitons d'intenses satisfactions dans sa délicate et importante fonction.

L'hebdomadaire VOX, édité par le SID, a publié in extenso la lettre de l'épouse d'une des victimes belges du C130 accidenté à Eindhoven le 15 juillet 1996. Document poignant qui explique comment, entre 18h30, heure du crash, et 1h00 du matin cette jeune femme a appris au compte-gouttes l'issue fatale de son mari. Signe aussi d'une large ouverture d'esprit de notre organe officiel d'information des forces armées. La publication de cette lettre vaut cinq cents pages de directives de toutes sortes commençant par « Désormais, ... ».

BBB...

Cela veut dire en anglais: best bottled beer, c'est-à-dire la meilleure bière en bouteille. Ce prix prestigieux vient d'être attribué à notre Orval à Peterborough en Grande Bretagne. L'Orval l'a emporté devant trente-neuf autres concurrentes venant de tous les pays aptes à faire de la bière sérieuse. Une tournée pour la section de Florenville !

Il faut croire que nous savons faire de la bière sérieuse car au moment où vous nous lisez, une grosse brasserie du nom de « Ommegang » est mise en service à Cooperstown, 100km à l'ouest d'Albany, capitale de l'état de New York. Cette « brewery Ommegang » est financée en majorité par des capitaux belges et est dirigée par un ingénieur-brasseur sorti de Leuven. On y brassera des bières « Belgian style » pour concurrencer les imitations locales, de plus en plus envahissantes. Tiens... il y a d'autres pays où ça devrait aussi se faire.

L'Amérique se souvient

Lu dans le n°127 de « Blood and Guts ». André Meurisse a été reçu avec son épouse par l'Ambassadeur des Etats-Unis



Suite du récit de Léon Vaillant

HISTOIRE DU 20^{ème} REGIMENT D'ARTILLERIE UNITE DE TRADITION ARDENNAISE

NOUS AVIONS QUITTÉ LE 20A EN DÉBUT DE SOIRÉE DU 11 MAI 1940 ALORS QUE LE RÉGIMENT AVAIT SUBI LE CHOC DE LA PERCÉE SURPRISE DE L'ENNEMI SUR LE CANAL ALBERT. VOICI COMMENT SE TERMINA POUR NOTRE RÉGIMENT D'ARTILLERIE CETTE TRÈS BRÈVE CAMPAGNE

La fin des combats 11 mai au soir

Le 20 est pratiquement rayé du champ de bataille. Les rescapés de la capture tentent de se regrouper pour reprendre la lutte. Seulement trois pièces du Régiment sortent intactes du combat.

Le Cdt BEM Vander Velde, Comd du II/20, réussit à se replier avec l'Etat-Major de son groupe, la 2^{ème} section de la 5^{ème} Bie et des Carabiniers isolés, rameutés en cours de route. L'Etat-Major du VII CA avec lequel il a pris contact lui donne l'ordre de constituer une section et de rejoindre la Position Fortifiée de Namur (PFN). Cette section qui englobe les dernières pièces intactes du 20A est commandée par le Lt Fourmarier auquel est adjoint le SLT Jacob.

13 mai

La section Fourmarier rejoint la PFN tard dans la soirée.

Le repli ne s'effectue pas toujours dans des conditions optimales. L'épuisement des réserves de carburant cause rapidement un problème d'approvisionnement. Dès le début de la retraite, des rumeurs des plus fantaisistes circulent. La 7 DI se reforme tantôt au Nord du Heysel, tantôt à Plancenoit. Après maintes péripéties, les rescapés du 20A se regroupent à Steenhuize-Wijnhuize.

16 mai

Arrivée à Lichtervelde.

17 mai

Les éléments épars du 20A sont rassemblés dans la région d'Ichtegem- Kortemark sous le commandement du Major Renson, commandant du sous-secteur Nord.

18 mai

Départ en direction de Proven.

19 mai

Vu l'impossibilité de reformer le Régiment en Belgique, les hommes, munis de vivres pour 4 jours au dépôt de Poperinghe, sont dirigés sur Montreuil en France.

1145 Hr - La frontière est franchie à Watou.

1715 Hr - Arrivée à Montreuil (300 hommes et 83 véhicules)

20 mai

Le Major Renson réussit à se procurer suffisamment d'essence

pour ravitailler ses 83 véhicules. Les réservoirs remplis, la colonne prend la direction d'Abbeville. Le Major ordonne l'arrêt à 3 Km au Nord de la localité en feu. Il gagne la ville avec son chauffeur accompagné d'un adjoint et trouve le bureau de place et la mairie abandonnés. Bien qu'elle ait été ensevelie sous les décombres d'une façade au cours d'un violent bombardement, la voiture démarre miraculeusement et le Major rejoint l'endroit où il avait fait arrêter sa colonne. A son arrivée, il constate qu'elle a disparu ; il se dirige vers Rouen où il retrouve une partie de son effectif. Là, il rencontre le Général belge Vinçotte qui le dirige vers Gaudreville-la-Rivière.

21 mai

Arrivée dans cette localité. Il est prévu d'y cantonner pendant un semaine.

22 mai

Le Major Renson apprend que les 3^{ème} et 4^{ème} groupes ont atteint l'Orne et se trouvent à l'Aigle.

28 mai

Tôt le matin, ordre est donné à la troupe cantonnée à Gaudreville-la-Rivière de se préparer à partir en train pour le Morbihan. L'itinéraire prescrit l'amène à Ruffiac où le Colonel BEM Goethals vient prendre le commandement du Régiment.

6 juin

Le 20A reprend sa marche. A Malensac, il est rejoint par 17 officiers et 370 sous-officiers et hommes de troupe venant de Limoux et provenant des 6 A, 11 A, 14 A et 31 A.

Un tel renfort permet une réorganisation du 20A. Deux groupes sont constitués : le premier comprend les anciens 3^{ème} et 4^{ème} groupes aux ordres du Major Renson et le second les rescapés des anciens 1^{er} et 2^{ème} groupes sous le commandement du Cdt Dufour, ancien chef de bureau de mobilisation du 31 A.

13 juin

Une délégation du 20A est envoyée à Vannes pour prendre possession de canons de 75 datant de la Grande - Guerre. Après réception, au moment de partir, arrive un télégramme réservant l'attribution de ces pièces au 150^{ème} Régiment français qui a perdu les siennes dans le Nord. La délégation rentre déçue de son expédition.

18 juin

A partir de cette date, la pression exercée par l'ennemi oblige le 20A à faire mouvement. La débâcle conduit le Régiment reconstitué aux Sables d'Olonne, à Luçon, à La Rochelle, à St Germain de l'Indre.

25 juin

Le périple s'achève à Sauboire et à Rochefort-en-Terre. Dans ces villages, la vie de cantonnement menée par les quelque 1000 hommes

d'Amérique et décoré de la médaille « pour services civils distingués ». Une citation élogieuse, signée du Secrétaire à l'Armée, accompagnait la médaille. Soigné en 1944 par les Américains en pleine bataille de Bastogne, il n'avait eu de cesse depuis lors, de se dévouer corps et âme aux vétérans, à leurs visites; aux cérémonies, à tout ce qui rapprochait les anciens combattants américains de la Belgique. Il est membre à vie de l'Association de la 10^{ème} division aéroportée. Et nous savons qu'il lit toujours Le Chasseur Ardennais avec plaisir.

Dessin extrait d'un dépliant touristique de la région Givet-Fumay



Il n'y a pas de dimanche 7 octobre ! Ce n'est qu'en l'an 2001 qu'on en verra un ! Les amis de la section de Liège-Verviers auront rectifié d'eux-mêmes, c'est le dimanche CINQ octobre qu'a eu lieu l'inauguration de la rue des Chasseurs Ardennais à Engis. N'oubliez pas de compléter la liste des rues, publiée à la page 22 du n°188.

Oui, cher Raymond, Goé n'est pas près de Virton, mais bien à 2km au SE de Limbourg. Vos amis et les Verviétois auront rectifié très vite, mais personne n'a rouspété.

Monsieur Lippert est au premier plan à la page 16 et non à la page 17 du n°189. Mais notre porte-drapeau national est suffisamment connu pour qu'on puisse pardonner les légendes erronées le concernant.

que compte le Régiment n'est pas réjouissante. Le moral est bas, le ravitaillement en vivres et carburant cause des problèmes. Après la capitulation de la France, les hommes exigent le retour en Belgique. Par sa compétence et sa diplomatie, le Chef de Corps parvient à maîtriser la situation.

24 août

Ayant reçu l'ordre de retour, les rescapés du 20A s'embarquent pour rentrer au pays.

26 août

Les artilleurs débarquent à Bruxelles-Midi, heureux de retrouver leurs foyers.

POUR CERTAINS, LA GUERRE EST FINIE ;
BEAUCOUP, CEPENDANT, SERONT DES
COMBATTANTS DE L'OMBRE DANS LA
RÉSISTANCE.

La défense du Canal Albert a coûté la vie à 35 soldats et brigadiers, 3 officiers et 3 sous-officiers du 20A. Souvenons-nous qu'ils ont accompli leur devoir jusqu'au don de soi. Le 20A occupe le 3^{ème} rang des Régiments d'artillerie dans l'ordre décroissant des pertes subies en 1940.

Il a bien mérité l'inscription « Canal Albert » sur son étendard avec la citation de toutes les unités de la 7 DI à l'Ordre du Jour de l'Armée en date du 15 mai 1940 (Citation N°112 ; Ordre Général N°196 de 1946, plétié par l'Ordre Général N°170 de 1951) :

« Première grande unité ayant subi une attaque en force de la Wehrmacht, soumise inopinément à un bombardement aérien d'une violence extrême et à l'action intense de procédés de combat nouveaux et démoralisants, étirée sur un front de plus de vingt kilomètres et, de ce fait, pratiquement privée de réserves, a opposé sur le Canal Albert, à un adversaire matériellement fort supérieur une résistance qui lui coûta des pertes très élevées ».

(à suivre)

Divers

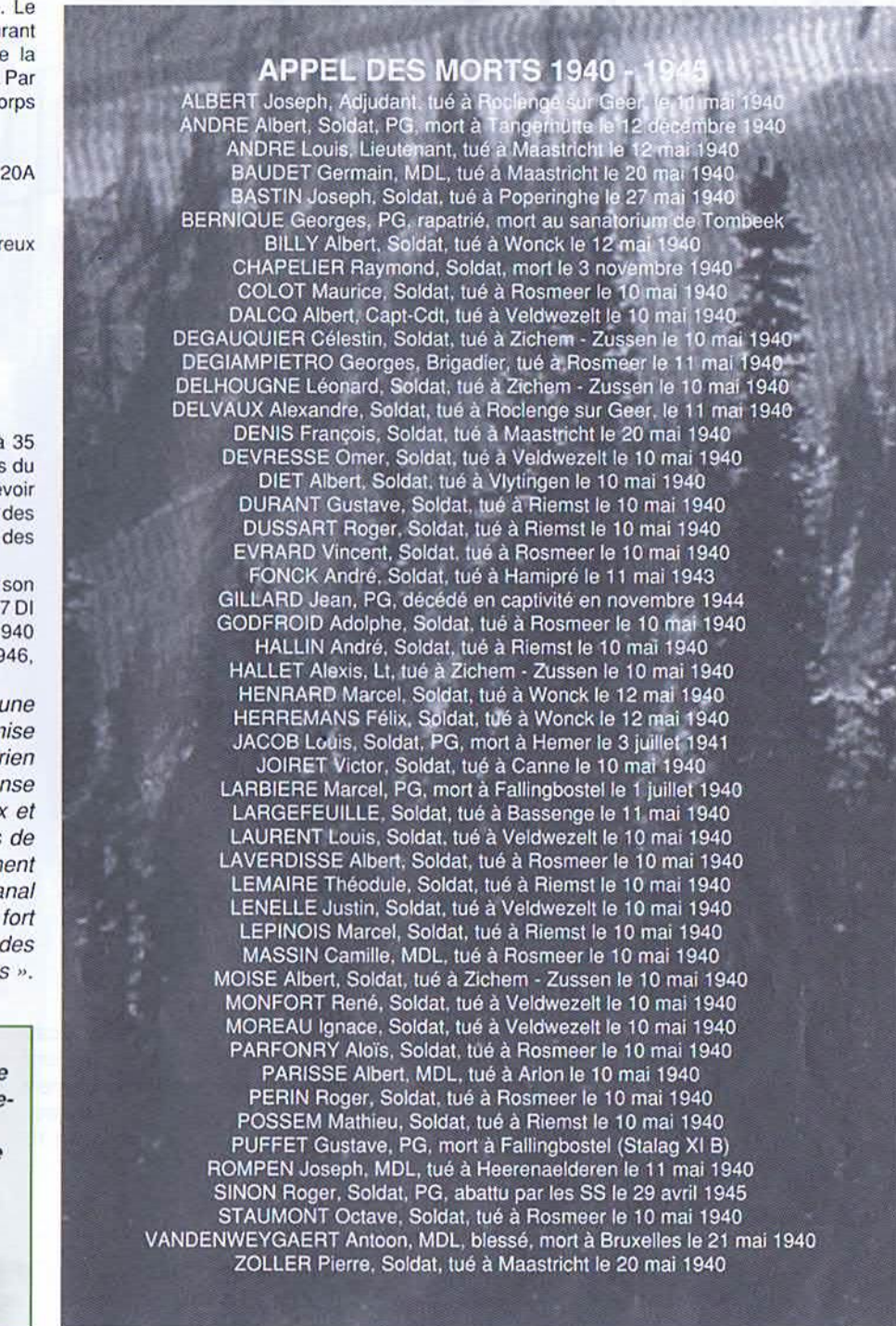
Le Président national a convoqué une réunion concernant le musée à Marche-en-Famenne le 30 juillet. Il y a été question de finances, de mobilier et de relations extérieures. Le n°191 de la revue parlera largement de notre musée.

Un conseil d'administration de la fraternelle se déroule ce 17 octobre à Marche-en-Famenne.

Les officiers du 3ChA de mai 1940

Nous souscrivons volontiers au désir de Joseph André de voir cette photographie dans la revue. Il s'agit d'un souvenir de captivité fait à Prenzlau en 1941.

1er rang: Cdt Lermineau, Maj Mathieu, Col Robert, Maj Van Espen, Cdt Bousy
2e rang: Capt Van Schoute, SLT Lekeux, Lt Garroy, Lt Lejeune, Cdt Closset, Cdt Jacques, SLT Briquemont, SLT Demey, Lt Hermans, Lt Stevelinck, Lt Wauthoz, SLT Schandeleer
3e rang: SLT Godet, SLT Frankx, Lt Louis, Lt Laurent, SLT Léonard, Lt Modane, SLT Gourdange, Lt Dombret, Lt Gillet, SLT Lemaitre, SLT Fusilier



APPEL DES MORTS 1940 - 1945

- ALBERT Joseph, Adjudant, tué à Roppege sur Geer, le 11 mai 1940
- ANDRE Albert, Soldat, PG, mort à Tangemütte le 12 décembre 1940
- ANDRE Louis, Lieutenant, tué à Maastricht le 12 mai 1940
- BAUDET Germain, MDL, tué à Maastricht le 20 mai 1940
- BASTIN Joseph, Soldat, tué à Poperinghe le 27 mai 1940
- BERNIQUE Georges, PG, rapatrié, mort au sanatorium de Tombeek
- BILLY Albert, Soldat, tué à Wonck le 12 mai 1940
- CHAPELIER Raymond, Soldat, mort le 3 novembre 1940
- COLOT Maurice, Soldat, tué à Rosmeer le 10 mai 1940
- DALCO Albert, Capt-Cdt, tué à Veldwezelt le 10 mai 1940
- DEGAUQUIER Célestin, Soldat, tué à Zichem - Zussen le 10 mai 1940
- DEGIAMPIETRO Georges, Brigadier, tué à Rosmeer le 11 mai 1940
- DELHOUGNE Léonard, Soldat, tué à Zichem - Zussen le 10 mai 1940
- DELVAUX Alexandre, Soldat, tué à Rocleng sur Geer, le 11 mai 1940
- DENIS François, Soldat, tué à Maastricht le 20 mai 1940
- DEVRESSE Omer, Soldat, tué à Veldwezelt le 10 mai 1940
- DIET Albert, Soldat, tué à Vlytingen le 10 mai 1940
- DURANT Gustave, Soldat, tué à Riemst le 10 mai 1940
- DUSSART Roger, Soldat, tué à Maastricht le 10 mai 1940
- EVARD Vincent, Soldat, tué à Rosmeer le 10 mai 1940
- FONCK André, Soldat, tué à Hamipré le 11 mai 1943
- GILLARD Jean, PG, décédé en captivité en novembre 1944
- GODFROID Adolphe, Soldat, tué à Rosmeer le 10 mai 1940
- HALLIN André, Soldat, tué à Riemst le 10 mai 1940
- HALLET Alexis, Lt, tué à Zichem - Zussen le 10 mai 1940
- HENRARD Marcel, Soldat, tué à Wonck le 12 mai 1940
- HERREMANS Félix, Soldat, tué à Wonck le 12 mai 1940
- JACOB Louis, Soldat, PG, mort à Hemer le 3 juillet 1941
- JOIRET Victor, Soldat, tué à Canne le 10 mai 1940
- LARBIERE Marcel, PG, mort à Fallingbostel le 1 juillet 1940
- LARGEFEUILLE, Soldat, tué à Bassenge le 11 mai 1940
- LAURENT Louis, Soldat, tué à Veldwezelt le 10 mai 1940
- LAVERDISSE Albert, Soldat, tué à Rosmeer le 10 mai 1940
- LEMAIRE Théodule, Soldat, tué à Riemst le 10 mai 1940
- LENELLE Justin, Soldat, tué à Veldwezelt le 10 mai 1940
- LEPINOIS Marcel, Soldat, tué à Riemst le 10 mai 1940
- MASSIN Camille, MDL, tué à Rosmeer le 10 mai 1940
- MOISE Albert, Soldat, tué à Zichem - Zussen le 10 mai 1940
- MONFORT René, Soldat, tué à Veldwezelt le 10 mai 1940
- MOREAU Ignace, Soldat, tué à Veldwezelt le 10 mai 1940
- PARFONRY Aloïs, Soldat, tué à Rosmeer le 10 mai 1940
- PARISSE Albert, MDL, tué à Arlon le 10 mai 1940
- PERIN Roger, Soldat, tué à Rosmeer le 10 mai 1940
- POSSEM Mathieu, Soldat, tué à Riemst le 10 mai 1940
- PUFFET Gustave, PG, mort à Fallingbostel (Stalag XI B)
- ROMPEN Joseph, MDL, tué à Heerenaelderen le 11 mai 1940
- SINON Roger, Soldat, PG, abattu par les SS le 29 avril 1945
- STAUMONT Octave, Soldat, tué à Rosmeer le 10 mai 1940
- VANDENWEYGAERT Antoon, MDL, blessé, mort à Bruxelles le 21 mai 1940
- ZOLLER Pierre, Soldat, tué à Maastricht le 20 mai 1940



*A gauche: Le 1er Sergent-Major Dany Lucas
du Régiment, victime d'un accident au cours
d'un stage de haute montagne avec l'armée
suisse.
Voir page 15*

*Ci-dessus et ci-dessous:
Deux belles photographies et les
souvenirs de M. Mullenbaerts.
Voir "Contacts" en page 24*

